



COMPTE-RENDU

Atelier végétalisation

Mardi 29 mars 2022

Visio conférence

Préambule

Intervenants :

Muriel ROCHE, Cheffe de projet T10

Florian CHALUMEAU, Chef de projet T10 – référent secteur Lyon

Isabelle NARDOU-THIMONET, Chargée des relations riverains

Séverine LARDELLIER, Responsable concertation

Isabelle VIGNOLLES, Responsable du Pôle Aménagements Urbains au sein de la maîtrise d'Œuvre T10 Illex

Céline DURAND, Cheffe de projet Aménagements Urbains Illex

Christophe BONJOUR, Paysagiste concepteur Illex

Jean-Luc CAMPAGNE, Garant de la concertation

Arthur LEVASSEUR, Directeur du service voirie et mobilité de la Ville de Vénissieux

Phillipe LAURENT, Directeur du service espaces verts de la Ville de Vénissieux

Durée de la réunion : 2 h – de 19 h à 21 h

Nombre de participants : 13

Contexte de la rencontre

Projet T10 :

En 2026, la nouvelle ligne de tramway T10 reliera le pôle d'échanges multimodal de la Gare de Vénissieux au secteur Gerland (Lyon 7e). Elle traversera le quartier des Marronniers à Vénissieux, le centre-ville de Saint-Fons et ses quartiers Arsenal et Carnot-Parmentier, ainsi que des zones industrielles et d'activités, Sampaix au nord de la Vallée de la Chimie, puis le Biodistrict de Gerland et notamment le secteur Techsud.

La concertation préalable, organisée entre le 23 août et le 23 octobre 2021, a permis de recueillir de nombreuses contributions au sujet de la future ligne de tramway T10.

Aujourd'hui, cette première phase de concertation est terminée.

Sur la base des contributions et des études techniques, le SYTRAL a pris des premières décisions sur le projet :

- **Le tramway passera par la rue Emile Zola et l'avenue Jean Jaurès à Vénissieux, l'une des variantes locales de tracé sur le secteur de Vénissieux présentée à la concertation préalable ;**
- **14 stations seront implantées le long du tracé.**

Le SYTRAL continue d'approfondir le projet T10 et cela avec les habitants. La concertation continue s'est ouvert début janvier et se poursuivra jusqu'au début de l'enquête publique en 2023. Cette phase de dialogue va permettre de préciser le projet et notamment l'insertion du tramway, l'aménagement de l'espace public, la végétalisation...

Cet atelier végétalisation du 29 mars vise à échanger par commune au sujet du développement et de la valorisation des espaces verts autour du tramway T10. Les groupes et les secteurs de travail ont été répartis comme il est indiqué ci-dessous :

- **Vénissieux : la rue Zola ouest et le square Gérin ;**
- **Saint-Fons : la rue Carnot ouest et la rue Charles Passe ;**
- **Lyon 7 : le secteur Techsud et l'avenue Tony Garnier.**

Les différentes contributions recueillies lors de cette rencontre permettront ensuite de consolider le projet, en parallèle des études qui se poursuivent.

De plus, pour faire suite à cet atelier, de nouvelles rencontres seront organisées tout au long du processus de concertation continue, avec dans un premier temps :

- **Une balade à vélo (sur invitation) de la gare de Vénissieux vers la Halle Tony Garnier, initialement prévue le 31 mars 2022, et reportée au 10 mai en raison de la météo.**

Ouverture de la réunion

Séverine LARDELLIER remercie les participants pour leur présence. Elle présente les modalités d'échanges et de contribution en visioconférence. Elle précise ensuite le programme de l'atelier, séquencé en cinq temps :

- Introduction et mot d'accueil ;
- Immersion dans la thématique ;
- Tables rondes par commune ;
- Partage des enseignements ;
- Conclusion de l'atelier.

Le mot des intervenants

Jean-Luc CAMPAGNE, garant de la concertation, rappelle qu'il était garant de la concertation préalable pour les projets T9 et T10 avec Valérie DEJOUR et qu'il est maintenant l'unique garant pour la concertation continue sur T10. Il explique que son rôle est de veiller à ce que le public puisse s'exprimer et soit associé à l'avancement du projet. Il indique que le garant a également pour mission de formuler des recommandations au maître d'ouvrage. Il ajoute porter une attention particulière à l'insertion du tramway dans l'espace urbain, et à l'impact sur la vie quotidienne des habitants. Il précise qu'avant la phase d'enquête publique, et à l'issue de la concertation continue, un bilan dans lequel sont émises différentes recommandations sera produit.

Muriel ROCHE, Cheffe de projet T10, présente les objectifs de l'atelier :

- **Partager les attentes en termes de végétalisation, ainsi que les contraintes d'aménagement et d'entretien ;**
- **Travailler ensemble pour imaginer les futurs espaces publics végétalisés.**

Elle rappelle ensuite les enseignements de la concertation préalable sur ce sujet.

Elle détaille les souhaits formulés de :

- **Déminéraliser l'espace public ;**
- **Végétaliser la plateforme du tramway, ses abords, et plus largement les communes concernées ;**
- **Conserver au maximum les grands arbres existants présents sur le tracé, et que d'autres soient plantés.**

Elle précise qu'une attention particulière est portée à **l'intégration** et à **l'entretien** de la végétation, ainsi qu'à son adaptation aux flux d'usagers environnants (cyclistes, piétons, automobilistes, etc.) pour ne pas altérer leur visibilité.

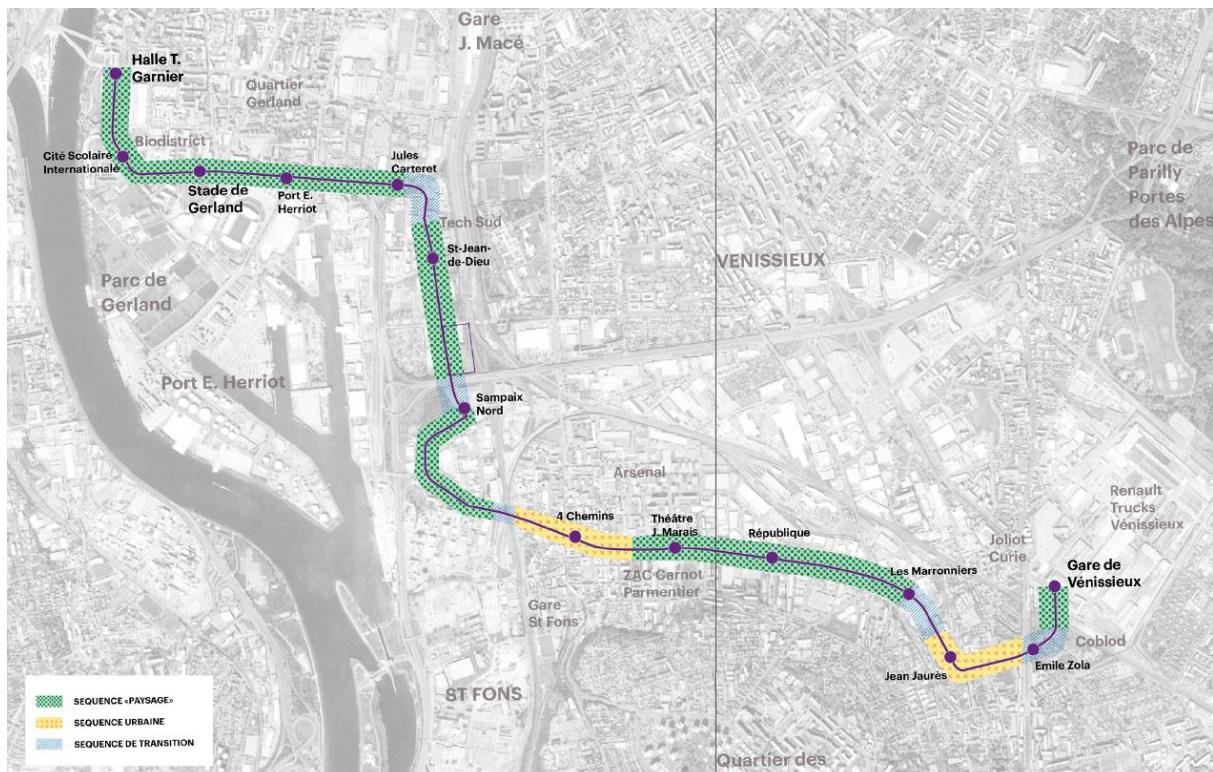
Elle complète en précisant les suggestions proposées :

- **Créer une couverture ombragée avec des grands arbres sur les rues Carnot et Charles Plasse ;**
- **Végétaliser l'avenue Tony Garnier à l'est du métro Stade Gerland ;**
- **Requalifier le square Matringe à Saint-Fons ;**
- **Développer une cohérence urbaine et des continuités dans les parcours entre le projet et l'anneau des parcs à Vénissieux.**

Immersion dans la thématique

Isabelle VIGNOLLES présente les différents secteurs identifiés le long du tracé du tramway T10 représentés sur les cartes ci-après. Elle explique qu'un travail de séquençage a d'abord été réalisé le long du tracé (carte 1) :

- **Les séquences paysages représentent les portions où le végétal pourra être le plus travaillé ;**
- **Les séquences urbaines sont situées dans les centres villes de Saint-Fons et de Vénissieux ;**
- **Les séquences de transition comportent des infrastructures routières ou ferroviaires qui créent des ruptures dans le paysage.**



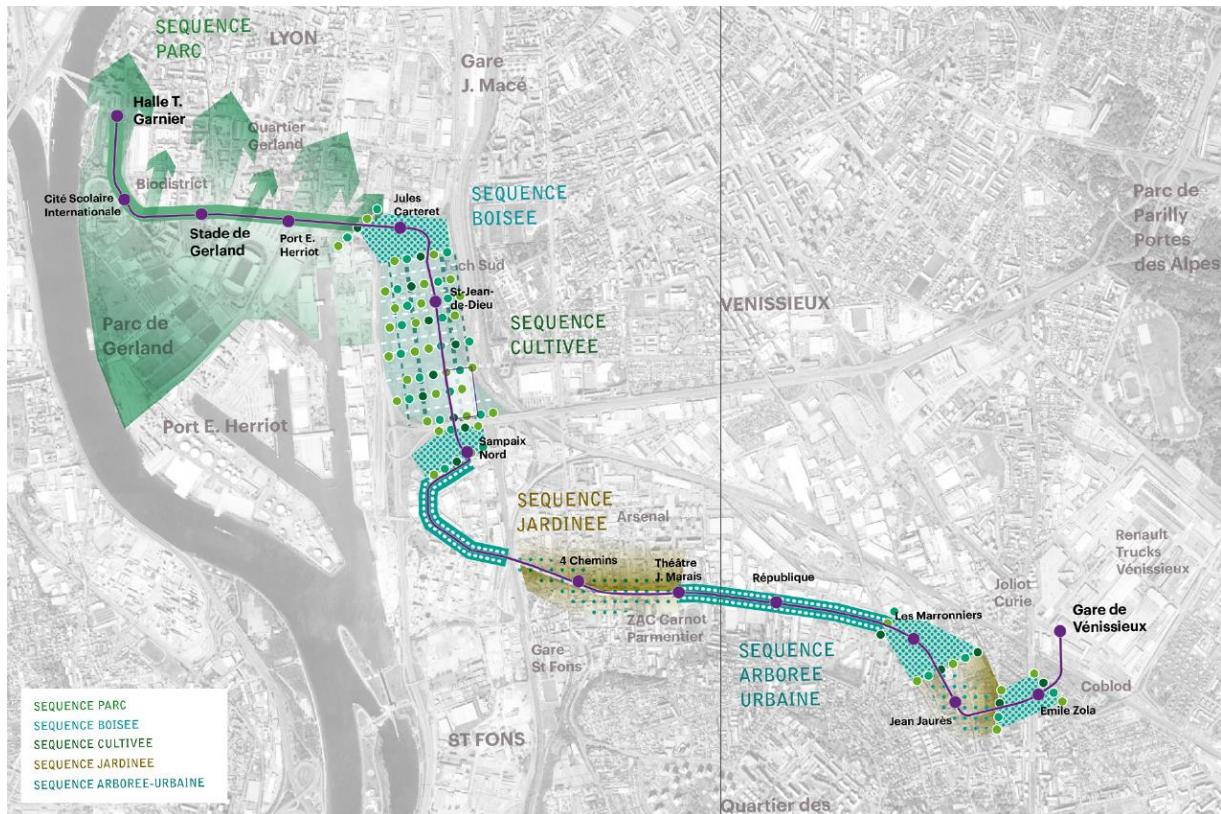
Carte 1

Elle détaille ensuite les cinq types de séquences paysagères et végétales définies (carte 2) :

- **La séquence parc :** diffusion de la trame paysagère et végétale du Parc de Gerland à l'intérieur du quartier ;
- **Les séquences boisées :** implantation de grands arbres et instauration d'une ambiance forestière ;
- **La séquence cultivée :** implantation d'arbres fruitiers et fleuris ainsi que de plantes de la strate basse ;
- **Les séquences jardinées :** travail en détail des petits espaces végétalisés des centres villes ;
- **Les séquences arborées :** remplacement des arbres qui auront besoin d'être abattus et travail d'une ambiance paysagère en lien avec ceux-ci, notamment dans la ZI Sampaix.

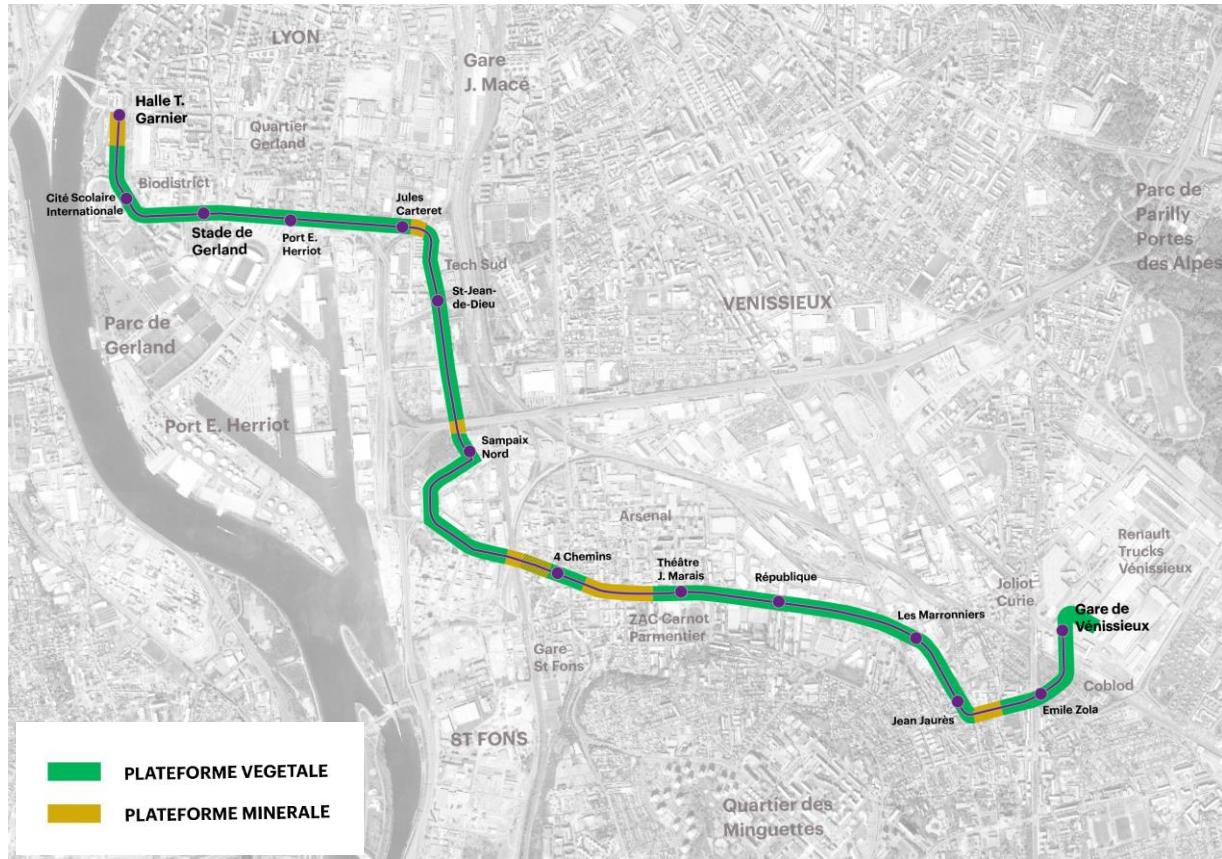
T 10 CONCERTATION

GARE DE VÉNISSIEUX ↔ GERLAND



Carte 2

Elle explique que la plateforme du tramway va être végétalisée au maximum. Elle précise qu'en certains endroits, la végétalisation n'est pas possible en raison d'une plateforme partagée avec la circulation routière ou d'un passage du tramway sur, ou sous, un ouvrage (carte 3).



Carte 3

Isabelle VIGNOLLES partage ensuite les différentes possibilités de végétalisation des plateformes de tramway, ainsi que les différents types de végétaux envisagés (arbres en boule, arbres colonnaires, arbres en cépée, arbustes, graminées, plantes vivaces et grimpantes, etc.). Elle explique également que les essences choisies sont des espèces locales, et qu'elles sont sélectionnées en fonction de leur résistance au changement climatique, de leur faible consommation en eau et de leurs conditions d'entretien. Enfin, elle présente des exemples de palettes végétales envisagées.

Ouverture du temps de tables rondes

Séverine LARDELLIER remercie les intervenants et invite Muriel ROCHE à expliquer le fonctionnement de l'atelier.

Muriel ROCHE rappelle que lors des précédentes rencontres dans le cadre de la concertation continue, différents principes d'insertion ont été présentés pour les rues le long du tracé. Elle explique qu'il a été choisi à la suite de ces discussions de travailler au sujet des secteurs suivants qui présentent des enjeux et contraintes particuliers :

- **À Vénissieux : la rue Zola ouest et le square Gérin ;**
- **À Saint-Fons : la rue Carnot ouest et la rue Charles Plasse ;**
- **À Lyon 7 : le secteur Techsud et l'avenue Tony Garnier.**

À la suite de la présentation, les participants sont envoyés dans les différents sous-groupes. Avant l'atelier, ils avaient été invités à choisir la commune au sujet de laquelle ils souhaitaient travailler.

Groupe 1 : Saint-Fons

L'animatrice propose aux participants de se présenter à tour de rôle. Chaque participant se présente et précise le secteur dans lequel il habite. La plupart d'entre eux habitent le centre-ville de Saint-Fons.

Isabelle VIGNOLLES rappelle que le but de cet atelier est de travailler ensemble autour des stratégies végétales. Elle précise que trois propositions ont été formulées pour ce secteur et sont soumises à l'avis des participants. Elle ajoute que ces derniers peuvent également apporter d'autres contributions et suggestions autour de la végétalisation.

Secteur 1 : Rue Carnot

Première proposition : Végétaliser la rue ou ses amores

Isabelle VIGNOLLES présente la stratégie végétale envisagée pour le premier secteur de Saint-Fons, celui de la rue Carnot, entre le stade municipal de Saint-Fons et l'avenue Jean Jaurès. La section entre la rue Aristide Briand et l'avenue Jean Jaurès est étroite, et l'alignement d'arbres sera conservé côté nord. Elle indique que la végétalisation sera travaillée sur l'amorce des rues transversales côté sud, et au pied des arbres sur tout le secteur.

- Une participante demande à quoi correspondent visuellement les massifs et les couvres-sols fleuris.

Isabelle VIGNOLLES montre quelques visuels pour illustrer ce type de végétation. Elle précise que les plantations seront entretenues par la ville, ou bien par les habitants dans le cadre d'aménagements participatifs. Elle ajoute que l'objectif est de végétaliser l'espace public avec des variétés différentes qui puissent se renouveler tout au long de l'année.

- Une participante demande si la mairie va entretenir cette végétalisation, notamment vis-à-vis des déchets qui peuvent y être jetés. Elle salue les initiatives de perméabilisation des sols, et d'implantation de plantes variées peu consommatrices d'eau.

Isabelle VIGNOLLES répond que l'objectif est de travailler avec des arbustes et des couvres sols qui nécessitent peu d'entretien, ainsi que de planter des bulbes ou des fleurs qui pourraient animer les différentes saisons. Elle ajoute qu'il est en effet nécessaire de travailler avec la mairie pour l'entretien de la végétalisation.

- Un participant demande si les risques allergènes sont pris en compte dans la sélection des essences.

Isabelle VIGNOLLES répond que cet enjeu est pris en compte par les paysagistes. Elle précise que la végétalisation en milieu urbain est réglementée, et qu'une liste des essences non-allergènes existe.

- Un participant demande si les essences sont sélectionnées en fonction de leur adaptation au changement climatique. Il donne quelques exemples de végétaux résistants, tels que les oliviers et les mélèzes.

Isabelle VIGNOLLES répond qu'il s'agit d'un enjeu pris en compte. Les essences méditerranéennes sont de plus en plus utilisées à Lyon pour leur résistance aux températures élevées. Elle donne les exemples des chênes et des conifères qui sont très adaptés et nécessitent peu d'eau. Elle précise que les oliviers croissent très lentement et sont plutôt utilisés en tant qu'arbustes en milieu urbain.

- **Un participant mentionne l'importance de la prise en compte des abeilles dans la végétalisation.**

Isabelle VIGNOLLES répond qu'un des enjeux du projet de végétalisation est également de ramener de la biodiversité en ville tout en préservant la faune et la flore locale, notamment en mettant en place des corridors écologiques.

- **Un participant demande si des arbres ou des cépées seront plantés au niveau des stations.**

Isabelle VIGNOLLES répond que ce type d'arbres sera planté à une certaine distance du tramway, en raison des contraintes d'éloignement liées à la ligne aérienne de contact et au gabarit du tramway. Les essences qui ne présentent pas de risques seront privilégiées pour les abords des stations.

- **Une participante demande si les arbres fleuris qui seront plantés produiront des fruits, car cela peut gêner la circulation et tacher les revêtements.**

Isabelle VIGNOLLES répond qu'il existe des variétés d'arbres fruitiers dont les fruits sont très petits et secs, ce qui permet de ne pas tacher les revêtements et de ne pas gêner la circulation. De plus, les arbres fruitiers sont interdits dans certaines zones pour des raisons de pollution des sols. Elle ajoute que les petits fruits pourront quand même être consommés par la faune locale.

- **Deux participants approuvent l'utilisation des places de parking aux amorces des rues transversales pour végétaliser l'espace public ; ils ajoutent que la commune de Saint-Fons n'est pas assez végétalisée.**
- **Un participant demande si un éclairage public sera installé le long du tracé, ainsi que dans les espaces végétalisés.**

Isabelle VIGNOLLES répond que l'éclairage fonctionnel sera restitué, et qu'un travail est entamé autour de la possibilité d'installer un éclairage d'ambiance. Elle donne l'exemple de l'ouvrage au niveau de Sembat et du château d'eau, qui pourraient être éclairés tout en respectant la réglementation.

- **Une participante ajoute qu'il est important d'implanter de grands arbres pour offrir des espaces ombragés.**

Isabelle VIGNOLLES répond qu'un travail est en cours à ce sujet. Elle explique qu'un arbre qui est déjà grand a eu le temps de s'adapter à son environnement initial, et aura donc plus de mal à s'adapter à son nouvel environnement qu'un arbre plus petit. L'objectif est donc de mixer les hauteurs d'arbres et les essences.

- **Un participant propose de planter des platanes.**

Isabelle VIGNOLLES répond que les platanes sont des essences allergènes. De plus, leurs feuilles pourrissent très lentement et risqueraient de faire glisser les tramways.

Deuxième proposition : Travailler avec les copropriétés pour végétaliser les pieds de façades et jardins en bordure de rue

Isabelle VIGNOLLES présente la deuxième proposition pour le premier secteur. Il s'agit de travailler avec les copropriétés pour végétaliser les pieds de façades et les jardins en bordure de rue. Elle propose également d'implanter des espaces de végétalisation participatifs, où les habitants pourraient planter et entretenir eux-mêmes leurs plantes.

- **Une participante pense qu'il s'agit d'une proposition intéressante, mais que l'entretien de ces espaces de végétalisation participatifs peut poser un problème. Elle s'inquiète des déchets qui peuvent être jetés dans les plantes et de leur piétinement.**

Isabelle VIGNOLLES répond que la responsabilité de l'entretien revient à l'habitant, qui choisit l'ambiance qu'il veut donner à son espace. Elle ajoute que des aménagements visant à garantir la propreté et la sécurité des plantations peuvent être mis en place au préalable. Un travail de localisation des zones propices ou au contraire à risque peut être réalisé avec les habitants.

- **Une participante demande si le rôle des habitants sera limité à l'entretien des végétaux dans le cas d'espaces de végétalisation participatifs.**

Isabelle VIGNOLLES répond que ce sont des modalités à préciser avec la municipalité. La commune est généralement chargée de planter les végétaux et les habitants de les entretenir. A Villeurbanne, la mairie a mis à disposition des habitants différents végétaux, qu'ils pouvaient choisir, planter et entretenir eux-mêmes. Un système similaire pourrait être imaginé à Saint-Fons, en accord avec la municipalité.

- **Une participante pense que les aménagements participatifs sont une bonne proposition et permettront aux habitants de créer du lien et de s'approprier leur rue. Elle s'inquiète du piétinement des espaces et demande si les végétaux pourraient être protégés.**

Isabelle VIGNOLLES répond que les espaces jardinés sont disposés le long des façades pour éviter ce risque, et que de petites barrières peuvent être installées pour protéger les végétaux afin de leur permettre de se développer suffisamment pour résister aux éventuels chocs. Des tuteurs peuvent également être ajoutés pour permettre aux plantes de pousser le long du mur.

- **Une participante indique que cette deuxième proposition doit venir en complément de la première.**
- **Une participante ajoute que les bâtiments en pisé craignent l'humidité au niveau des fondations, et que la végétalisation de leur façade risque alors de constituer un risque.**

Isabelle VIGNOLLES répond qu'une attention particulière sera portée à la résistance des matériaux des bâtiments. Elle ajoute que la proposition consiste également à végétaliser les abords de rues lors de nouvelles constructions, en travaillant avec la municipalité, les copropriétés et les propriétaires.

Secteur 2 : Rue Charles Plasse et rue Léon Gambetta

Proposition 1 : Planter des massifs généreux pour animer le centre-ville

Isabelle VIGNOLLES présente un plan de la rue et explique la première proposition pour ce secteur. Elle propose de planter des massifs généreux pour animer le centre-ville, et de végétaliser le plus possible la plateforme du tramway, car la rue est étroite. Il s'agit donc de travailler les abords de stations, notamment au niveau de la mairie et de son parking, ainsi que de la médiathèque.

- **Une participante demande si le square sera également végétalisé.**

Isabelle VIGNOLLES répond qu'il s'agit d'une question à l'étude, et qu'une discussion est entamée avec la Ville de Saint-Fons et la Métropole à ce sujet. Elle explique que le projet est d'intégrer la végétalisation autour du tramway.

- **Une participante demande si les chênes seront coupés pour faire de la place pour la piste cyclable.**

Muriel ROCHE répond qu'il s'agit d'un point qui est retravaillé par la maîtrise d'œuvre depuis les discussions à ce sujet lors de la balade urbaine à Saint-Fons. Elle ajoute que les pistes explorées jusqu'ici impliquent toutes des conflits d'usages, que ce soit entre les piétons et les cyclistes, ou bien entre les piétons et les usagers du tramway.

Isabelle VIGNOLLES ajoute que pour conserver les chênes, il faut également conserver l'espace à leurs pieds, et que le tramway doit être situé à au moins 4 mètres de leurs troncs, ce qui est une contrainte forte pour leur conservation. Une étude est en cours à ce sujet.

Contributions et propositions autour d'autres thématiques :

- **Un participant demande s'il est prévu d'installer des brumisateurs dans les stations de tramway.**

Isabelle VIGNOLLES répond que ce type de dispositif nécessite de l'eau saine, ce qui est difficile à réaliser techniquement et financièrement et n'est pas écoresponsable.

- **Un participant demande s'il est possible de végétaliser les stations de tramway, notamment leurs toits.**

Isabelle VIGNOLLES répond que cela est possible et qu'un travail est engagé pour végétaliser davantage les stations, avec des matériaux perméables et des arbres. Elle précise que la végétalisation des toits des stations est plus compliquée à réaliser.

- **Une participante demande s'il est possible d'installer des structures qui permettent à des plantes grimpantes de recouvrir les stations de tramway.**

Isabelle VIGNOLLES répond que c'est un sujet à l'étude.

Cela dépend :

- De la largeur des quais des stations ;
- De la visibilité pour les conducteurs.

Elle précise qu'il faut également prendre en compte l'entretien d'une telle végétalisation.

- **Un participant demande si les plateformes du tramway seront pavées ou végétalisées.**

Isabelle VIGNOLLES répond qu'une partie de la plateforme rue Carnot sera végétalisée mais qu'une autre partie, entre la rue Aristide Briand et les Quatre Chemins, devra obligatoirement être minéralisée car les voitures pourront circuler sur la plateforme. Les essences plantées sur la partie végétalisée nécessiteront peu d'eau et seront résistantes au piétinement.

- **Une participante demande si les voitures pourront circuler sur les plateformes aménagées avec des pavés contenant de l'herbe en leur centre.**

Isabelle VIGNOLLES répond qu'il n'est possible de rouler sur ce type d'aménagement que ponctuellement. Elle ajoute que l'illustration projetée est un exemple d'une station de la ligne de tramway T6, où les véhicules d'entretiens doivent avoir accès à la plateforme. Elle précise qu'il s'agit d'un moyen de végétaliser tout en permettant une circulation occasionnelle, mais que l'herbe ne peut pas pousser si des voitures y circulent quotidiennement.

Groupe 2 : Vénissieux

L'animatrice précise être accompagnée par **Séverine LARDELLIER** et **Céline DURAND** qui répondront aux questions des participants. Elle ajoute que **Monsieur LEVASSEUR** et **Monsieur LAURENT**, de la municipalité de Vénissieux, respectivement à la voirie et aux espaces verts, participent à cet échange. Elle demande également aux autres participants de se présenter et de préciser le secteur dans lequel ils habitent. Elle présente les deux secteurs de travail :

- **L'ouest de la rue Emile Zola : entre le boulevard Laurent Gérin et l'avenue Jean Jaurès ;**
- **Le square Gérin : entre l'avenue Jean Jaurès, la rue Carnot et la rue Peloux.**

Céline DURAND présente d'abord les stratégies végétales imaginées pour le centre de Vénissieux. Le tramway T10 sera raccordé au T4 au niveau de la gare de Vénissieux, où les aménagements seront minimalistes. La rue Emile Zola sera végétalisée jusqu'aux pieds d'immeubles avec, dans les secteurs les plus étroits, de la végétalisation plus ponctuelle, c'est-à-dire aux angles et aux entrées de rues. De plus, l'angle entre les rues Emile Zola et Jean Jaurès sera retravaillé afin de créer une liaison vers le centre et de faciliter les cheminements piétons. Enfin, la rue Jean Jaurès comportera des alignements d'arbres structurants et le square Gérin sera réaménagé afin de créer un lieu de vie, ainsi qu'une connexion avec le petit bois. Elle souligne que des projets connexes (optionnels) sont également proposés.

Secteur 1 : L'ouest de la rue Emile Zola

Proposition 1 : Créer des plantations basses sur les trottoirs le long des façades

Céline DURAND présente la première proposition. Il s'agit de travailler avec les copropriétés autour de la végétalisation des pieds de façades, notamment en profitant des nouvelles constructions. La proposition consiste également à planter des espaces de végétalisation participatifs, où les habitants pourront planter et entretenir leurs propres plantes.

- **Une participante demande si la végétalisation des façades peut avoir un impact sur celles-ci.**

Céline DURAND répond que l'objectif est de planter des espèces qui ne sont pas nocives pour les matériaux, et d'intégrer des aménagements qui permettent leur maintien et leur entretien. Elle ajoute que l'accord des copropriétés et propriétaires sera évidemment demandé.

- Une participante met en garde sur l'empiétement de la végétalisation sur le trottoir, et propose de faire du porte à porte afin de rencontrer les riverains.
- Un participant salue l'initiative et demande si un système d'arrosage automatique sera mis en place.

Céline DURAND répond qu'il s'agit de matériel très coûteux et qu'il est privilégié d'utiliser des plantes nécessitant peu d'eau et de terre.

Proposition 2 : Travailler avec les copropriétés pour végétaliser les coeurs d'ilots

Céline DURAND présente la deuxième proposition. Il s'agit de travailler avec les copropriétés pour végétaliser les îlots et jardins en bordure de rue, notamment en profitant des nouvelles constructions.

- Une participante souligne le fait que les nouveaux immeubles qui sont construits comportent peu d'espaces qui puissent participer à la végétalisation de la rue.

Céline DURAND répond que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal autorise ce type d'implantation. Les espaces entre les limites des nouveaux logements pourront être investis via des conventions, afin de planter des végétaux.

- Une participante demande si la circulation sera limitée aux riverains dans la rue Emile Zola.

Céline DURAND répond que la rue sera circulable dans les deux sens entre le boulevard Gérin et la rue Carnot, mais que les sens de circulation seront aménagés de façon à dissuader les non-riverains d'emprunter la rue. Elle précise que la rue Emile Zola sera empruntable par la rue Carnot.

- Un participant souligne le fait que les déchets peuvent s'accrocher aux branches des petits arbustes et que certains arbustes peuvent prendre feu à cause de mégots de cigarettes. Il propose d'espacer les plantations pour éviter ce type d'accident.

Céline DURAND répond que les arbustes sont plus secs l'été et donc plus sensibles à des départs de feu. Elle souligne qu'il s'agit de problèmes de civisme sur lesquels le maître d'œuvre n'a pas la main.

Proposition 3 : Végétaliser le carrefour rue Emile Zola / avenue Jean Jaurès

Céline DURAND explique la troisième proposition pour le premier secteur. Les abords du carrefour seront agrandis pour favoriser les traversées piétonnes et offrir plus de place à la végétalisation. Un travail est également entamé autour du plan de circulation.

- Une participante souligne que le secteur sera plus agréable et attira plus de visiteurs.
- Une participante demande plus d'informations sur le projet Boulevard Gérin.

Céline DURAND répond que le périmètre de travail longe le tracé du tramway, hormis sur le boulevard Laurent Gérin et la rue Peloux, sur lesquels un aménagement cyclable sera créé dans le cadre du projet T10 pour constituer un itinéraire cyclable alternatif à la partie ouest de la rue Zola (dont le gabarit ne permet pas d'intégrer ce type d'aménagement). La requalification plus complète du boulevard fait partie des projets connexes (optionnels) qui sont proposés, avec le cas échéant l'objectif de retravailler le nord du boulevard, et les sujets de la circulation, de la sécurité, du stationnement et de la végétalisation, afin de favoriser les modes doux et de sécuriser les abords de l'école.

- **Une participante souligne que si l'espace public est plus agréable, cela peut inciter les parents à emmener leurs enfants à l'école en utilisant des modes doux.**
- **Un participant demande s'il est prévu de planter des arbres fleuris afin de favoriser la biodiversité.**

Céline DURAND répond que ce sont souvent des arbres à fleurs et des bulbes à fleurs qui sont plantés, notamment sur les petites places et les parvis.

- **Une participante ajoute que le cheminement est difficile et peu agréable entre le théâtre et la gare, dans la rue Eugène Maréchal, et pour rejoindre le tramway T4.**

Secteur 2 : Square Gérin

Quels usages existants et quels nouveaux usages ?

Céline DURAND explique qu'il y a aujourd'hui des voitures de part et d'autre du square, et que l'objectif de cet aménagement est de transformer cet espace en un petit bois qui sera traversé par le tramway, ainsi que par des cheminements piétons et cycles. Elle ajoute que les abords de la station des Marronniers seront boisés, et aménagés afin de faciliter les déplacements piétons. Elle précise que les discussions autour de ce secteur sont orientées autour des usages existants, des nouveaux usages possibles et de l'ambiance paysagère envisagée.

- **Une participante demande si les voitures vont circuler entre la station du tramway et le collège.**

Céline DURAND répond que les voitures devront contourner la station-service, ce qui représente un très léger détour.

- **Une participante demande si la rue Carnot disposera de places de stationnement, et si la circulation sera possible dans les deux sens.**

Céline DURAND confirme que la rue Carnot sera à double sens entre la rue Peloux et la rue Eugène Maréchal, et qu'il y aura des places de stationnement.

- **Une participante explique que le square n'a que peu d'usages actuellement, mais que les aménagements prévus pourront en créer de nouveaux. Elle propose de multiplier les petits aménagements afin de multiplier les usages, tout en végétalisant l'espace.**

- Deux participants conseillent de ne pas planter de végétation trop dense, afin d'éviter la délinquance. Ils proposent des aménagements adaptés à toutes les tranches d'âge. Ils s'inquiètent également du squat des bancs publics.
- Les participants soulignent l'intérêt de favoriser les modes doux dans ce secteur.
- Une participante explique que la végétalisation pourrait amoindrir les différences de fréquentation entre les saisons, et rendre le secteur plus dynamique.
- Un participant demande de bloquer l'accès aux motos sur le secteur durant la nuit.
- Les participants demandent l'implantation de plantes fleuries.
- Une participante demande si une attention particulière est portée aux allergies des habitants.

Céline DURAND répond que c'est un sujet important qui est pris en compte dans le choix des essences. Ces dernières sont diversifiées pour éviter les allergies des personnes et la diffusions des maladies des végétaux.

- Un participant demande s'il est possible de récupérer l'eau pluviale pour arroser les plantes, et de stocker cette eau de façon souterraine.

Céline DURAND répond que ce type d'infrastructure n'est pas privilégié car cela coûte très cher à mettre en place. Par contre, un travail est réalisé pour la gestion des eaux pluviales en surface et faire en sorte qu'elles soient redirigées vers les espaces verts.

Groupe 3 : Lyon 7

L'animateur propose aux participants de se présenter, certaines participantes travaillent dans le quartier tandis que d'autres habitent à Lyon 7. Il présente ensuite les deux secteurs de travail :

- La rue Saint-Jean-de-Dieu : entre la rue de Surville et le boulevard Jules Carteret ;
- L'avenue Tony Garnier : entre le Stade de Gerland et l'avenue Debourg.

Christophe BONJOUR présente la stratégie végétale imaginée pour ce premier secteur. Il explique qu'il s'agit de travailler avec les jardins partagés au Sud pour continuer la trame arborée à travers Techsud. Il précise que l'objectif est également de végétaliser les murs et les clôtures, ainsi que de diversifier les essences, afin d'obtenir une végétalisation très fleurie.

Secteur 1 : la rue Saint Jean de Dieu

Proposition 1 : végétaliser le mur existant du poste « La Mouche »

Christophe BONJOUR présente la première proposition pour ce secteur, qui concerne la partie sud entre « la Chaufferie » et le poste EDF « La Mouche ». Il explique que la proposition consiste à végétaliser le mur « La Mouche ».

- **Une participante signale que ce passage est particulièrement dangereux à vélo la nuit, car il n'est pas assez éclairé et que la route est abimée.**

Christophe BONJOUR répond que l'arrivée du tramway va permettre d'améliorer l'existant et de lutter contre les îlots de chaleur en déminéralisant l'espace public. Il donne l'exemple du mur du poste EDF qui sera végétalisé. Il propose aussi de créer un alignement d'arbres entre les modes doux et le tramway, et de planter des essences fleuries.

- **Une participante demande plus de précisions pour visualiser comment la largeur de voirie permet d'implanter les voies de tramway, de voitures, de modes doux et la végétalisation.**

Florian CHALUMEAU explique que le mur « La Mouche » est fixe, mais que celui de la Chaufferie sera déplacé pour permettre d'élargir la voie, et d'implanter deux voies de circulation pour les voitures, deux voies pour le tramway, ainsi que la piste cyclable des Voies Lyonnaises, qui fera 3,50 mètres de large. Il sera également possible d'aménager des cheminements piétons et des espaces végétalisés.

- **Une participante déclare ne pas se sentir en sécurité la nuit dans ce secteur en raison de la présence de réseaux de prostitution. Elle pense que la végétalisation va cacher certaines parties de la rue et favoriser les trafics illégaux. Elle demande d'améliorer l'éclairage de la rue.**

Florian CHALUMEAU confirme prendre note de la nécessité de ne pas masquer la rue et d'améliorer l'éclairage.

Christophe BONJOUR répond que les massifs seront bas et les feuillages « transparents ». Il ajoute qu'une végétalisation très fine sera travaillée, à l'exception du mur qui sera recouvert.

Proposition 2 : Travailler la palette végétale sur la plateforme du tramway

Christophe BONJOUR présente ensuite la deuxième proposition, qui est de végétaliser la plateforme du tramway.

- **Une participante ajoute que cette partie n'est encore que très peu végétalisée, ce qui crée un fort îlot de chaleur urbain. Elle précise également qu'il y a beaucoup de vent sur cette portion, ce qui rend difficile les déplacements à vélo. Elle demande si les voies du tramway seront végétalisées afin de réduire la chaleur, de bloquer le vent et de rendre le cheminement plus agréable.**

Florian CHALUMEAU répond que l'objectif est de végétaliser le tronçon au maximum.

Proposition 3 : Continuer la trame et l'esprit des jardins partagés, avec des fruitiers ornementaux

Christophe BONJOUR présente la troisième proposition, qui est de travailler la continuité de l'esprit des jardins partagés, en continuant la trame avec des fruitiers ornementaux.

Florian CHALUMEAU précise que cette proposition concerne la rue Saint-Jean-de-Dieu au nord de la rue du Professeur Jean Bernard. Il explique qu'il y aura une seule voie de circulation, et que les deux rangées d'arbres existantes ne seront pas conservées ; elles seront restituées de façon à permettre le passage des deux voies de tramway.

- **Une participante signale un besoin d'ombre pour les cheminements piétons et cycles. Elle ajoute qu'une attention particulière doit être portée au risque de glissement provoqué par les feuilles des arbres. Elle précise que les plantes et arbustes tels que les ronces et rosiers doivent être évités le long des pistes cyclables, car leur pousse rapide et leurs piques peuvent provoquer des accidents.**

Florian CHALUMEAU confirme prendre en compte cette contribution pour l'ensemble des aménagements de voies cyclables réalisées par le SYTRAL pour le compte de la Métropole.

- **Une participante explique que l'on ne voit pas les jardins partagés en arrivant sur le secteur, et que le terrain n'est pas ouvert car il y a des monticules de terre qui masquent la vue. Elle ajoute qu'il s'agit plutôt de terrains qui n'ont plus l'esprit des jardins partagés, car beaucoup de détritus y sont jetés et parfois brûlés.**

Florian CHALUMEAU répond qu'une réflexion est en cours dans le cadre du projet pour végétaliser cet espace et prévoir une continuité végétale. Il explique que la partie à l'est deviendra un centre de remisage.

Secteur 2 : avenue Tony Garnier

Prolongement du parc urbain de Gerland, quels usages et quelles ambiances paysagères ?

Christophe BONJOUR présente ensuite le deuxième secteur, l'avenue Tony Garnier, où il est prévu de prolonger la végétalisation du parc de Gerland et des berges du Rhône. Il explique que dans certaines zones, les voiries sont larges, ce qui permet de mettre en place des espaces très végétalisés. Il propose d'implanter des arbres de diverses espèces structurantes et hautes, afin de supprimer la rupture entre les espaces minéraux et le parc. Il ajoute que de nouveaux mobiliers urbains peuvent également être aménagés afin de permettre de nouveaux usages. Il précise que des espaces jardinés avec des plantes ornementales sont prévus au niveau de la Halle Tony Garnier.

Florian CHALUMEAU ajoute qu'il s'agit également de laisser moins de place à la voiture pour en offrir plus aux modes doux, aux nouveaux usages et à la végétalisation, mais aussi d'offrir un cadre de vie plus agréable aux riverains, ainsi qu'aux étudiants et scolaires du secteur.

- **Une participante confirme que la rue Tony Garnier n'a actuellement que très peu d'usages, il s'agit d'une rue de passage et de stationnement les soirs de match. Elle pense que créer des aménagements qui permettent de s'arrêter pour se reposer ou manger à l'ombre est une bonne idée, notamment pour les personnes travaillant dans les entreprises du quartier.**

- Une participante souligne l'importance des bancs et des zones ombragées pour les déplacements piétons des personnes qui ont une santé fragile. Elle mentionne également le risque d'allergie due à certaines essences.

Florian CHALUMEAU confirme que ce sont des enjeux qui sont bien pris en compte dans le cadre des aménagements le long du tramway.

Christophe BONJOUR confirme également que cela est bien pris en compte. Il précise que des réglementations obligent les professionnels à ne pas planter d'essences allergènes.

- Une participante salue l'initiative de végétaliser la ville.

Florian CHALUMEAU répond que la partie ouest de la Halle Tony Garnier a déjà été réaménagée et que l'objectif est d'améliorer le reste du secteur.

- Une participante propose d'aménager une aire de repos, de gonflage et de petit outillage pour cycles à proximité de la Voie Lyonnaise.

Florian CHALUMEAU répond qu'il est prévu d'installer ce type d'équipement ponctuellement le long des Voies Lyonnaises, mais que rien n'a encore été décidé en termes de localisation. Il note la demande dans la zone.

- Une participante mentionne le secteur de Sampaix Nord et le tunnel qui va être construit. Elle explique que le parc est aujourd'hui inaccessible, notamment en raison du PPRT, et demande si la zone verte sera diffusée également sur cet aménagement.

Florian CHALUMEAU répond que le parc relève de la gestion de la ville. Il ajoute que le tramway et les aménagements cyclables et piétons longeront le parc sans y pénétrer, et qu'une continuité végétale est prévue entre le parc et la ligne de tramway. Il précise qu'il ne peut pas se prononcer sur les nouveaux usages du parc, mais que des efforts vont être faits pour y préserver la biodiversité.

- Une participante demande l'installation d'arceaux pour les vélos et d'autres arceaux pour les trottinettes, de façon régulière le long du tracé. Elle demande également qu'ils soient situés du côté des voies cyclables, afin d'éviter que les motos ne stationnent dessus et pour faciliter le stationnement des vélos.

Florian CHALUMEAU répond que lorsque la piste cyclable est située à côté des aménagements piétons, les arceaux vélos sont facilement positionnables. Cela ne sera pas possible sur l'avenue Tony Garnier tout le long du tracé et qu'il sera nécessaire de traverser la voie de tramway ou la voie pour les véhicules motorisés. Il précise qu'il y aura bien une signalétique permettant une traversée sécurisée et simplifiée. Enfin, certains carrefours pourront disposer d'un feu prioritaire pour les vélos.

Les enseignements de la soirée

Groupe 1 : Saint-Fons

Muriel ROCHE présente les différentes propositions et résume les contributions recueillies, principalement au sujet de la rue Carnot ouest. Elle précise que les participants ont demandé à varier les essences et à favoriser l'ombrage, et que la question de la gestion des incivilités a été abordée. Elle ajoute que des inquiétudes ont été formulées

concernant la résistance des façades à la végétalisation et que les propositions du maître d'œuvre ont été jugées intéressantes par les participants, notamment l'appropriation de l'espace public et la création de lien social à travers les aménagements participatifs. Elle précise que les participants ont souligné que les propositions étaient complémentaires et ne s'excluaient pas. Les habitants ont également exprimé un intérêt pour la sauvegarde des chênes rue Charles Plasse dans le deuxième secteur. Elle explique que cela constitue cependant une difficulté d'aménagement liée aux conflits d'usages dans ce secteur contraint.

Groupe 2 : Vénissieux

L'**animatrice** présente et résume les contributions recueillies. Tout d'abord pour le premier secteur, il a été proposé de faire du porte à porte pour discuter de la végétalisation des espaces privés avec les riverains. Il a également été demandé de porter une attention particulière au risque que la végétalisation peut représenter pour certains types de façades, ainsi qu'aux possibles incivilités qui mettraient en péril les végétaux. Elle précise que des demandes ont également été formulées au sujet de la continuité des espaces verts, notamment dans le but de dynamiser le centre-ville, ainsi que de favoriser les modes doux et la biodiversité.

Concernant le deuxième secteur, l'**animatrice** ajoute qu'une végétalisation fleurie non allergène a été demandée. Elle ajoute que les participants ont souligné que la végétalisation du secteur peut permettre de favoriser les modes doux, et de diversifier les usages avec différents types d'aménagements ouverts. Elle précise que des craintes d'incivilités ont été formulées, notamment concernant le squat des espaces publics, et les trafics illégaux qu'une végétalisation trop dense peut favoriser.

Elle conclut en précisant que les participants ont souligné la complémentarité de ces propositions.

Groupe 3 : Lyon 7

L'**animateur** présente et résume les contributions recueillies. Tout d'abord, un besoin de sécurisation du secteur Saint-Jean-de-Dieu a été exprimé concernant l'éclairage et la qualité de la voirie, mais également sa végétalisation. Celle-ci doit prendre en compte le risque de glissement provoqué par les chutes des feuilles d'arbres, et ne pas cacher certaines portions de la rue pour lutter contre le sentiment d'insécurité lié aux trafics ayant lieu en cet endroit. Il a également été demandé de ne pas planter de végétaux tels que les ronces ou les roses à proximité des pistes cyclables car cela peut représenter un risque d'accident.

Ensuite, l'**animateur** ajoute que le peu d'usage dans le secteur de l'avenue Tony Garnier a été souligné. Il ajoute qu'un besoin d'aménagements permettant de s'arrêter et de se reposer à l'ombre a été formulé, notamment pour les personnes à la santé fragile.

L'**animateur** termine en précisant que des aménagements pour cycles ont été demandés dans ces secteurs, tels que des arceaux vélos et des aires de gonflage, ainsi qu'une facilitation du stationnement en plaçant les infrastructures du côté de la voie cyclable, pour éviter aux usagers de traverser.

Temps d'échange de conclusion

Séverine LARDELLIER remarque que les échanges ont pour thématique la végétalisation ainsi que d'autres sujets tels que les cheminement, la circulation, la sécurité et la cadre de vie, ce qui rend les échanges très riches. Elle invite les participants à s'exprimer et à poser les questions qu'ils n'ont pas eu le temps de poser en sous-groupes.

- **Une participante demande si des bancs seront mis en place aux abords des tramways et le long du parcours.**

Muriel ROCHE répond qu'il est prévu de ponctuer le long du tracé du tramway avec du mobilier urbain qui permette le repos, tels que des bancs, mais aussi des poubelles.

- **Un participant demande quelle végétation est envisagée jusqu'à la gare de Saint-Fons.**

Isabelle NARDOU-THIMONET répond qu'un travail est engagé sur la liaison piétonne entre la station des Quatre Chemins et la gare de Saint-Fons.

Muriel ROCHE ajoute que cela croise également les contributions de l'atelier intermodalité, pendant lequel ces questions de liaisons ont été évoquées.

- **Un participant demande quels critères seront appliqués pour le choix des végétaux utilisés pour les plateformes.**

Isabelle VIGNOLLES répond que plusieurs critères rentrent en compte dans ces choix. Elle explique que cela dépend de la perméabilité de la plateforme et de la proximité avec les habitations (le type de plateforme dépend de la distance avec les bâtiments riverains). Elle ajoute que le type de végétalisation dépend également de la résistance des plantes à la chaleur, au piétonnement, ainsi qu'à la circulation des voitures et du tramway. Elle précise que les choix effectués dépendront également des besoins en eau plus ou moins importants des espèces végétales.

Conclusion de l'atelier

Isabelle NARDOU-THIMONET rappelle les prochaines dates de la concertation continue :

- **Une balade à vélo sur invitation, de la gare de Vénissieux vers la Halle Tony Garnier – 10 mai 2022 ;**
- **Un porte à porte commerçants et entreprises à Vénissieux le vendredi 1^{er} avril.**

Elle invite les participants à continuer de suivre le projet et à participer à travers le site internet t10-sytral.fr, ainsi qu'à poser leurs questions à l'adresse T10@sytral.fr. Elle remercie les personnes présentes pour leur participation.

Jean-Luc CAMPAGNE conclut en soulignant le fait que la lecture du projet est plus fine que lors de la concertation préalable, et que l'approche plus concrète permet de croiser les propositions techniques et celles des participants. Il retient que ce travail collectif sur la végétalisation peut être un vecteur de lien grâce aux propositions d'aménagements participatifs, mais également à travers le travail collectif réalisé autour de l'amélioration du cadre de vie. Il ajoute que cela donne une plus-value au projet.

Séverine LARDELLIER remercie les intervenants et les participants et leur souhaite à tous une bonne soirée.

Annexes



Atelier végétalisation

29 mars 2022 – Visio conférence

Construisons ensemble le tramway T10 !

SYTRAL

Les modalités d'échanges et de contributions : mode d'emploi

Durant la présentation, nous vous invitons à...



Couper votre micro pour permettre à tous une écoute de qualité



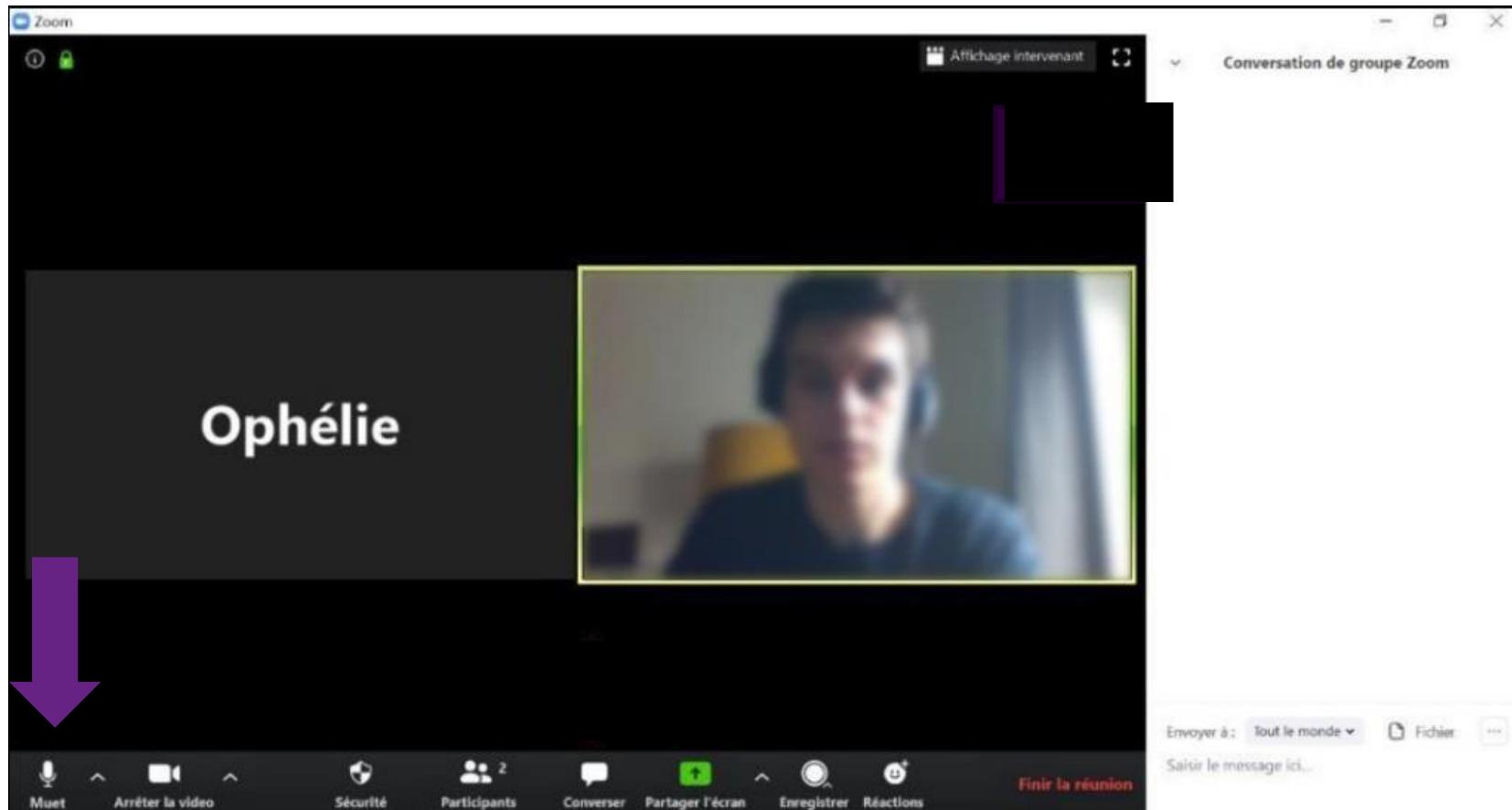
Déposer vos questions ou remarques via l'outil Converser

Durant le temps d'échanges, vous avez la possibilité de...

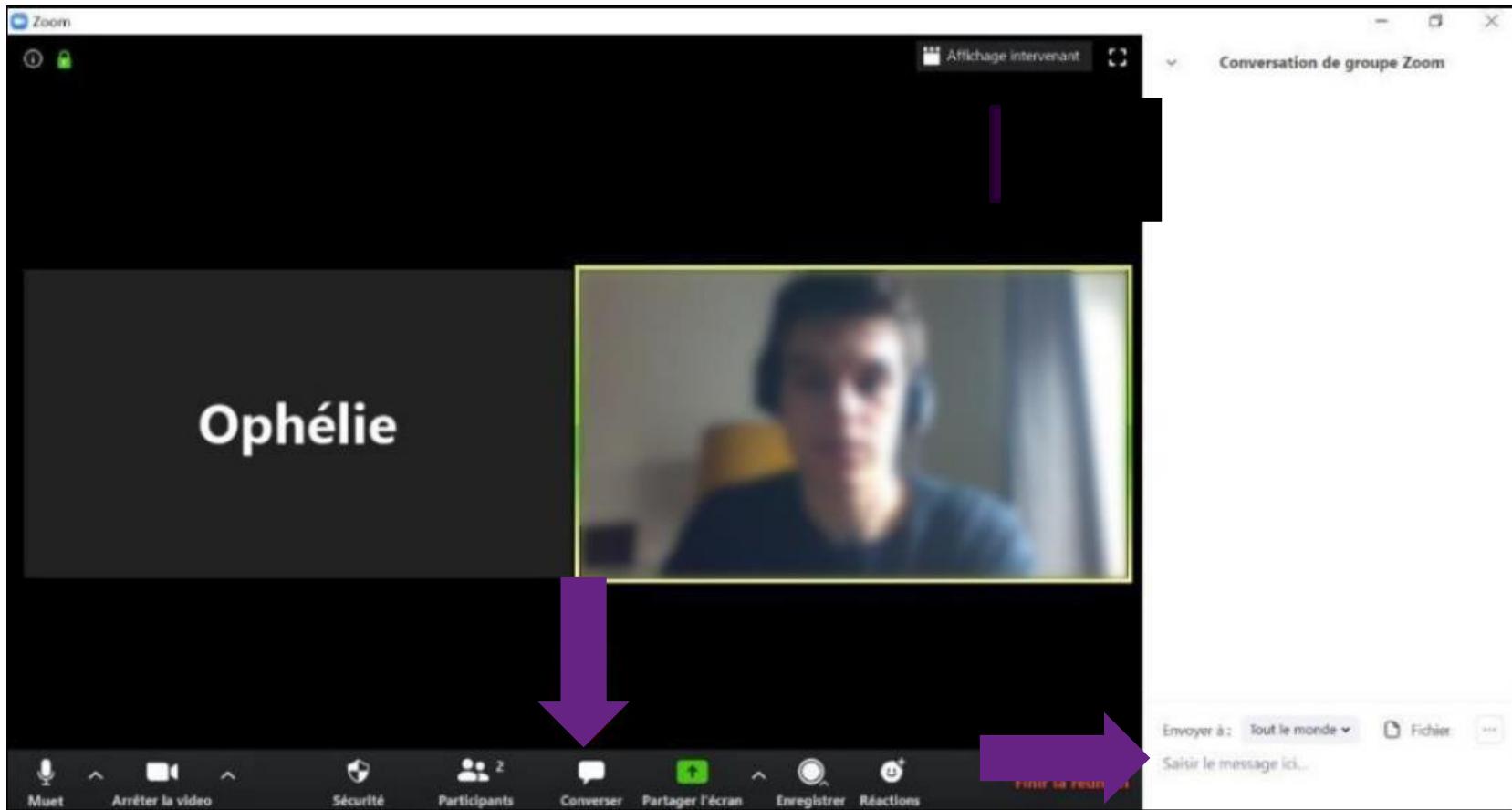


Demander de prendre la parole pour poser une question grâce à l'outil Lever la main

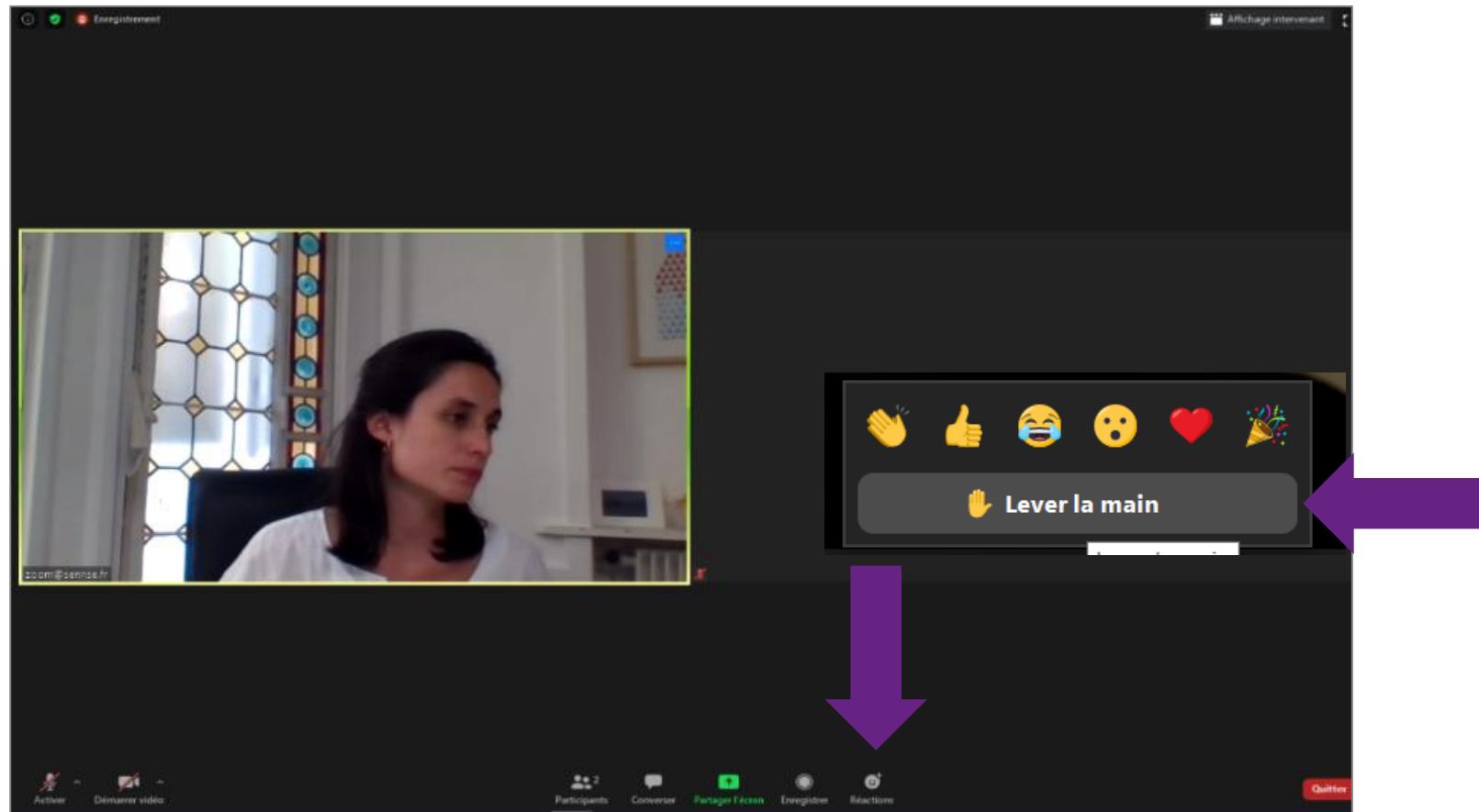
Couper votre micro : comment faire ?



Utiliser le tchat : comment faire ?



Outil « Lever la main » : comment faire ?



Un numéro de téléphone

En cas de mauvaise connexion, un numéro de téléphone est à votre disposition :

01 70 37 22 46

ID de réunion : 898 3332 5097

Les règles du jeu



Dialogue et
écoute



Recueil des
contributions



Respect mutuel

La réunion est enregistrée

Notre programme ce soir

- **Introduction et mot d'accueil**
- **Immersion dans la thématique**
- **Tables rondes : à vous la parole !**
- **Partage des enseignements**
- **Conclusion**



Les intervenants

Jean-Luc Campagne, Garant de la concertation

Isabelle Vignolles (Ilex), Responsable du Pôle Aménagements Urbains au sein de la maîtrise d'œuvre T10,

Céline Durand (Ilex), Cheffe de projet Aménagements Urbains

Christophe Bonjour (Ilex), Paysagiste concepteur

Muriel Roche, Cheffe de projet T10

Florian Chalumeau, Chef de projet T10 – référent secteur Lyon

Isabelle Nardou-Thimonet, Chargée des relations riverains

Séverine Lardellier, Responsable concertation

Jean-Luc Campagne

Garant nommé par la CNDP

La concertation sous l'égide de la CNDP

Rappel contexte réglementaire : depuis 2016, tout maître d'ouvrage décidant de poursuivre son projet, plan ou programme après une concertation préalable ou un débat public décidé par la commission nationale du débat public (article L121-8-1du CE) est tenu par la loi de continuer l'information et la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique ou de la participation par voie électronique-PPVE (article L121-14 du CE). La concertation post s'engage donc immédiatement après la décision du maître d'ouvrage de poursuivre son projet. La Commission acte la suite de la concertation.

Ce qui signifie :

- Poursuivre la concertation et donc vérifier la qualité de celle-ci au regard du processus validé en amont (même posture que lors de la concertation préalable)
 - Défendre votre droit à l'information et à la participation à l'élaboration des décisions publiques
 - Garantir la sincérité, la transparence et l'intelligibilité des informations transmises
 - Veiller à ce chacun(e) puisse s'exprimer et fasse entendre ses arguments
- Continuer à informer sur l'effectivité de la mise en œuvre des engagements pris par le SYTRAL (en réponse aux demandes de précisions + recommandations intégrées dans notre bilan de concertation)
- Poursuivre le dialogue avec les habitants et tout acteur en lien avec le projet



Jean-Luc Campagne a été nommé par la CNDP le 2 février dernier pour assurer la continuité de la concertation engagée sur la nouvelle ligne tram T10 jusqu'à l'enquête publique



Jean-Luc
Campagne

Muriel Roche

Cheffe de projet T10

Les objectifs de l'atelier

- Partager vos attentes en termes de végétalisation, ainsi que les contraintes d'aménagement et d'entretien
- Travailler ensemble pour imaginer les futurs espaces publics végétalisés



La végétalisation, une priorité pour le T10

Les enseignements de la concertation préalable

Cadre de vie,
végétalisation et
insertion :
11,9% des avis

Il est ressorti un souhait de :

- déminéraliser l'espace public
- végétaliser la plateforme du tramway, ses abords et plus largement les communes concernées
- conserver au maximum les grands arbres existants présents sur le tracé, et que d'autres soient plantés.

Une attention est portée à l'intégration et à l'entretien de la végétation et son adaptation aux flux d'usagers environnants (cyclistes, piétons, etc.) n'altérant pas leur visibilité et celle des automobilistes.

Des suggestions ont été formulées :

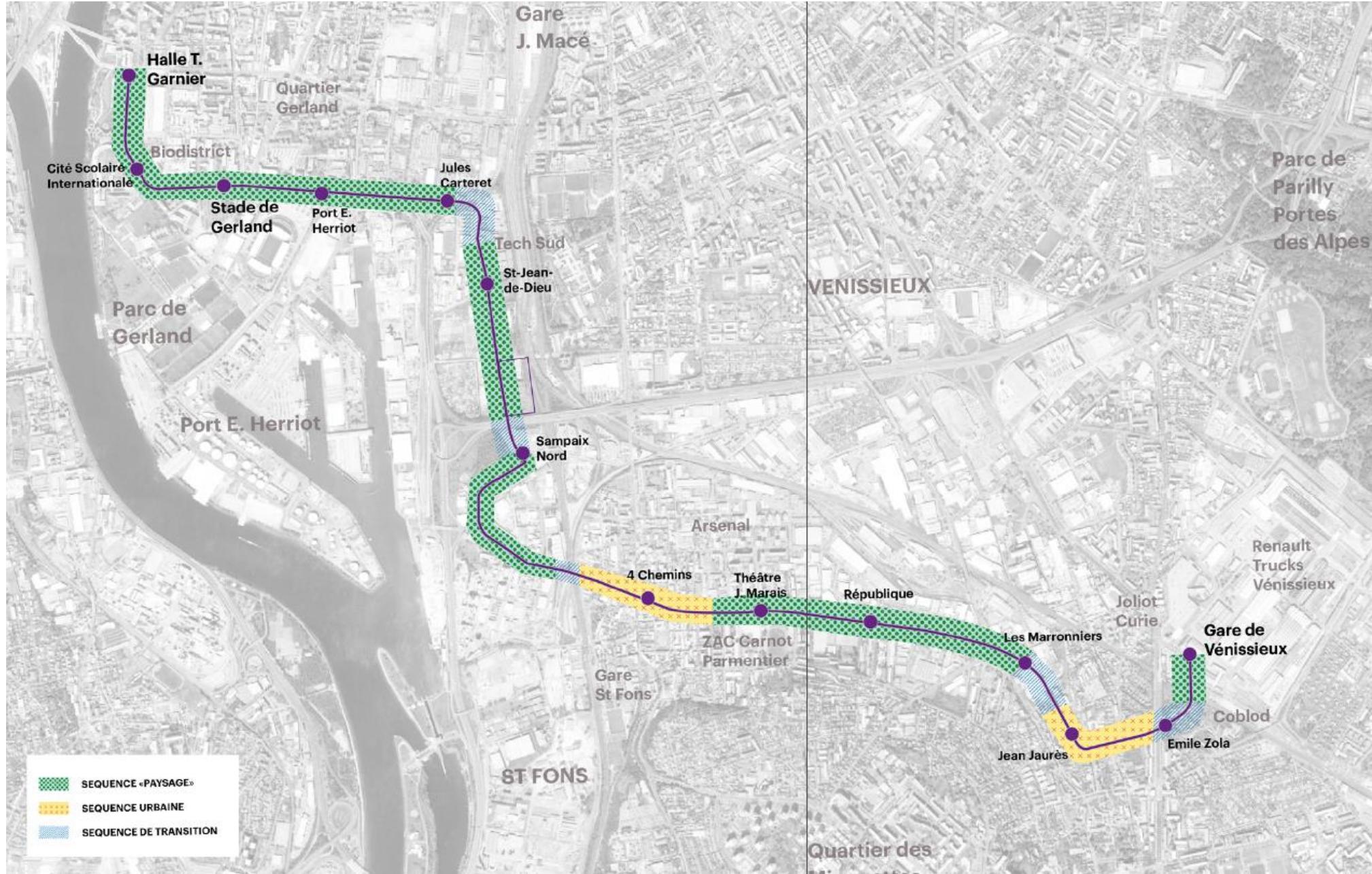
- Créer une couverture ombragée avec des grands arbres sur les rues Carnot et Charles Plasse
- Végétaliser l'avenue T. Garnier à l'est du métro Stade Gerland
- Requalifier le square Matringe à Saint-Fons
- Développer une cohérence urbaine et des continuités dans les parcours entre le projet et l'anneau des parcs à Vénissieux



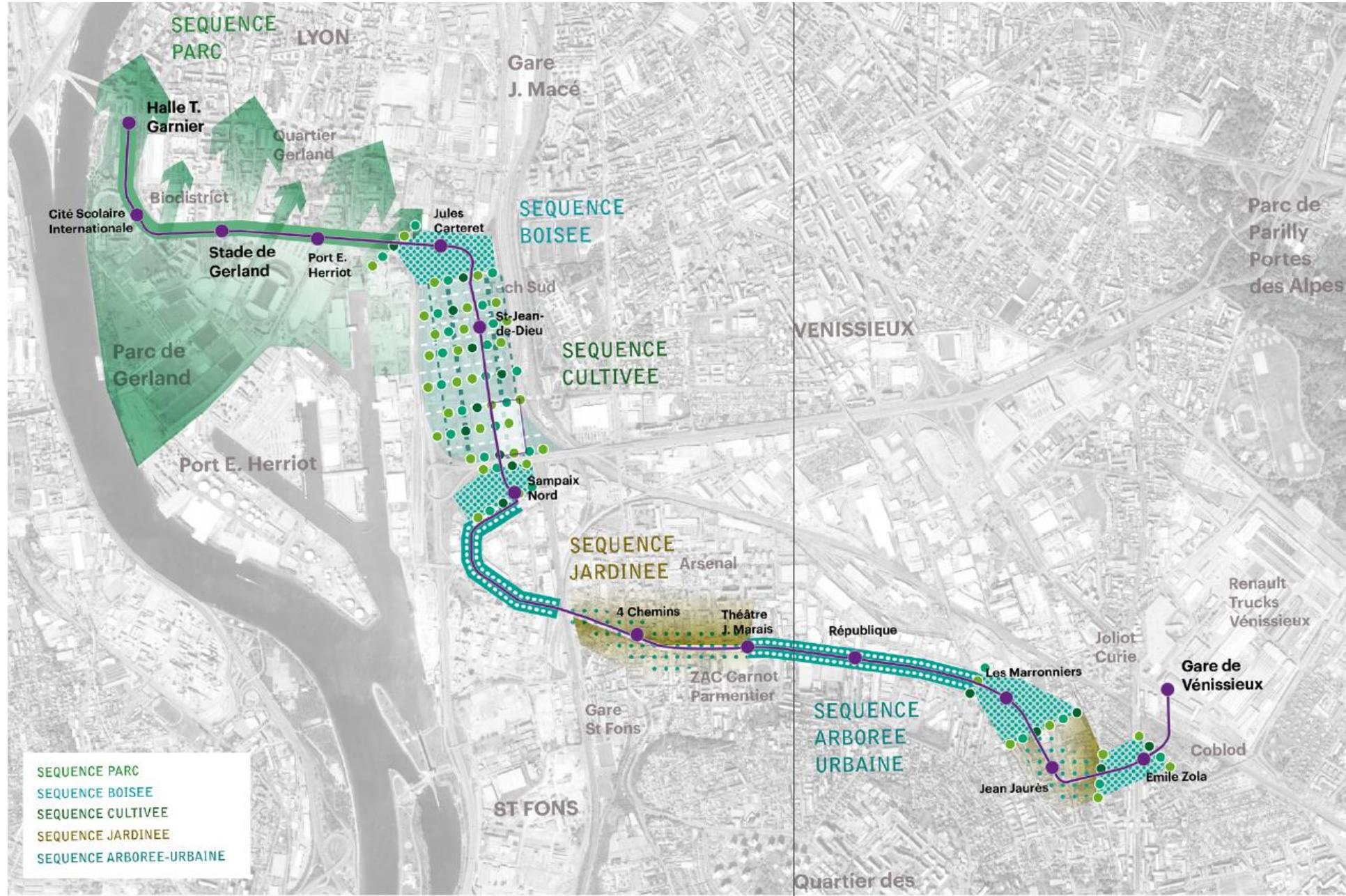
Isabelle Vignolles

Responsable du Pôle Aménagements Urbains T10

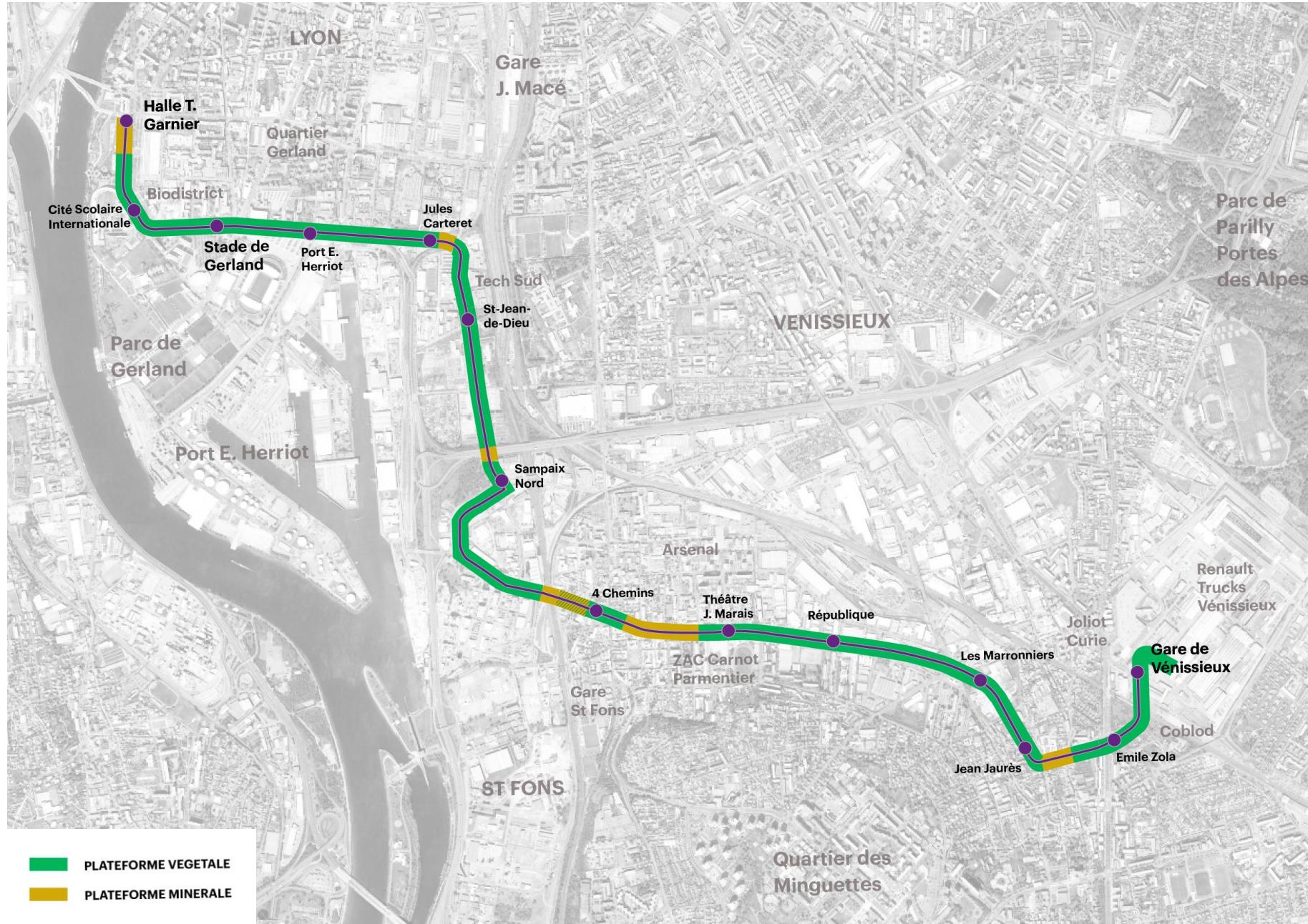
Un découpage en séquences homogènes



Les séquences paysagères



La plateforme du tramway, un tapis vert



Pourquoi une plateforme minérale à certains endroits ?

- Lorsque la plateforme est sur ou dans un ouvrage
- Lorsque la plateforme est circulée

La plateforme végétale, des effets variés en fonction du contexte



Le végétal et ses formes

Arbre en boule



Arbre colonnaire ou fastigié



Arbre en cépée



Arbustes



Graminées



Vivaces



Grimpante



Privilégier des essences :

- Locales
- Résistantes aux changements climatiques
- Économies en eau
- Nécessitant peu d'entretien

Exemples de palettes végétales



Chitalpa tash-kentensis
Cépée



Pyrus elaeagnifolia
Tige



Pistacia sinensis
Tige



Celtis australis *Tige*



Luzule des bois
Luzula sylvatica



Achillea filipendulina
'Parker's variety'



Dianthus deltoides
'Rosea'



Melia azadarach
Cépée



Quercus ilex
Tige



Cupressus sempervirens



Pyrus calleryana *'Chanticleer'* *Tige*



Pachysandre du Japon
Pachysandra terminalis



Sedum spurium *'Album Superbum'*



Dianthus deltoides
'Artic Fire'



Sureau noir
Sambucus nigra



Arabette *'Neuschnee'*
Arabis procurrens
'Neuschnee'



Lierre
Hedera helix



Hellebore
Helleborus foetidus

Strate haute

Strate basse



Tables rondes

Restitution des échanges



La concertation
continue



A noter dans vos agendas

**Balade à vélo de la gare de
Vénissieux vers la Halle Tony
Garnier le 31 mars**
Sur invitation

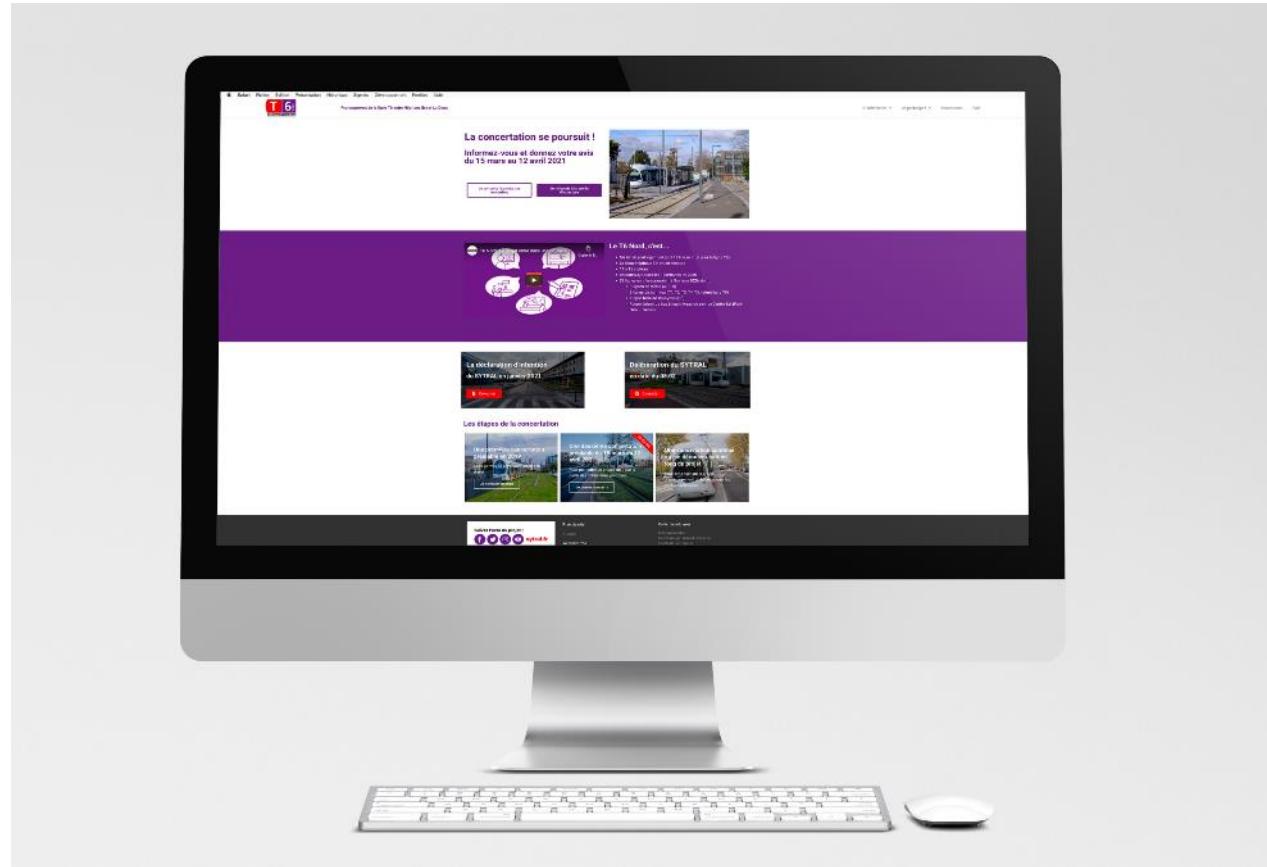
Pour répondre à vos questions sur le déroulement
des études, les travaux, les accès riverains, le
calendrier etc., la chargée de relations riverains est
mobilisée jusqu'à la mise en service de la ligne T10.

Pour écrire à Isabelle Nardou-Thimonet :
T10@sytral.fr

**Porte à porte
commerçants et
entreprises**

Vénissieux le 01 avril

Restez connectés !



t10-sytral.fr

Les enseignements de la soirée

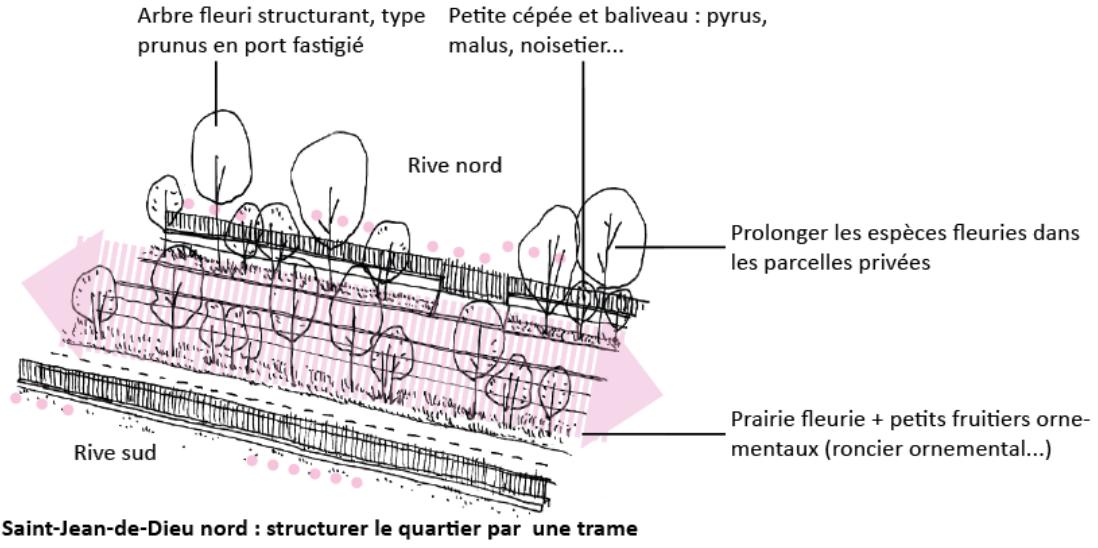
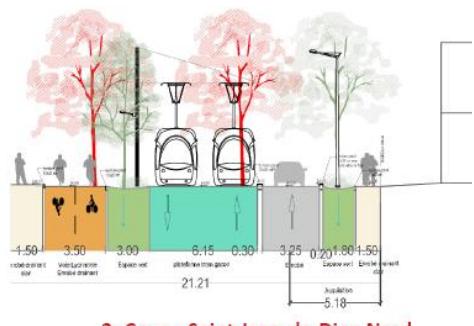
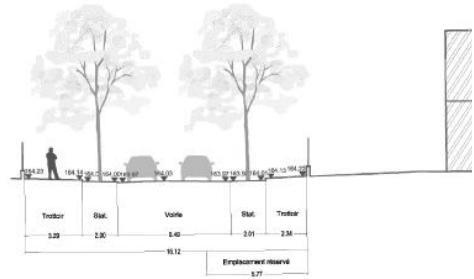
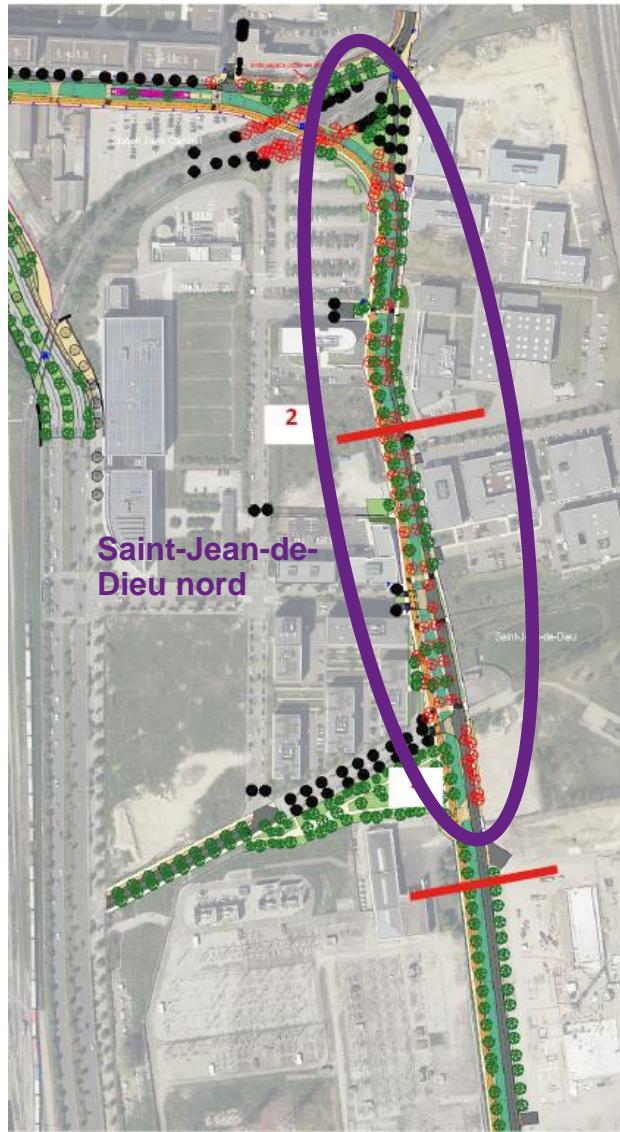
Jean-Luc Campagne

Garant nommé par la CNDP

Merci de votre attention !

Annexes

Le nord de la rue Saint-Jean-de-Dieu



Palette végétale, exemple

EXEMPLE DE PALETTE ARBORÉE DÉPLOYÉE DANS L'AVENUE TONY GARNIER

Les espaces rues disposent de 2 à 4 lignes d'arbres. L'idée est d'avoir des arbres à interdistances variables pour ne pas créer d'alignement strict, mais jouer au contraire sur un effet parc, qui se prolonge dans l'avenue.

Nous proposons un même principe, continu dans :

- une ligne fleurie composée de plusieurs prunus notamment en mélanges
- une ligne d'arbres de grands développements pour offrir une belle canopée, bien ombragée, toujours avec des essences en mélange, en complément des arbres existants
- une ligne d'arbres en mélange avec un feuillage léger, une texture plus fine, plus fine, afin de créer une connexion visuelle avec le parc de Gerland

PETITS ARBRES ROSE - TIGES



Prunus serrulata



Prunus 'Accolade'



Cercis siliquastrum



Lagstroemia indica

ARBRES TEXTURES DENSES - TIGES



Celtis australis



Liquidambar styracifolia



Quercus cerris



Tilia tomentosa

CEPEES



Fraxinus angustifolia
'Raywood'



Amelanchier lamarckii



Euodia danielli



Acer buergenianum

PETITS ARBRES BLANC - TIGES



Prunus x yedoensis



Malus tschonoskii



Prunus avium



Cercis siliquastrum 'Alba'

ARBRES TEXTURES FINES - TIGES



Alnus X spaethii



Alnus incana



Gleditsia triacanthos
inermis
'Skyline'

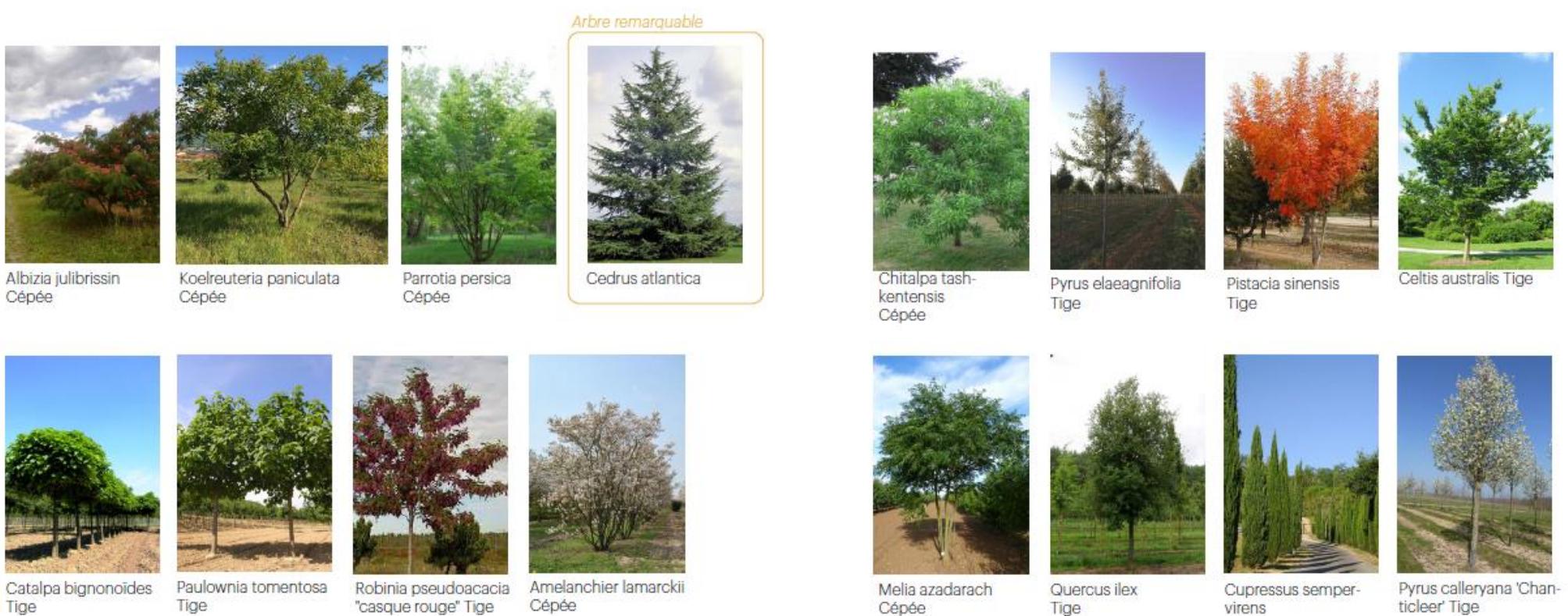


Juglans Nigra

Palette végétale. exemple

EXEMPLE DE PALETTE ARBORÉE DÉPLOYÉE SUR LES PLACETTES QUI PONCTUENT L'AVENUE TONY GARNIER

Sur les nouvelles placette créées, nous mettons en place diverses variétés aux couleurs, formes variées pour créer une vrai ambiance de parc. Des conifères auront un effet marqueur et repère urbain.



Palette végétale, exemple

EXEMPLE DE PALETTE VÉGÉTALE POUR LA STRATE BASSE, DÉPLOYÉE SUR L'AVENUE TONY GARNIER

Elles complètent la strate haute par la plantation d'arbustes, de vivaces et de couvres-sol. Tous ces nouveaux espaces verts seront composés d'espèces tapissantes et bulbes pour simplifier la gestion. Quelques arbustes peu envahissants seront mis en place pour diversifier les espaces. L'enjeu principal du choix des essences est de créer des îlots de fraîcheur, d'offrir une diversité au fil des saisons pour les usagers et être très peu contraignants pour les futurs gestionnaires.



Luzule des bois
Luzula sylvatica



Achillea filipendulina
'Parker's variety'



Géranium
herbe à Robert
Geranium robertianum



Chamaemelum nobile
'Treneague'



Vinca minor
'Argenteovariegata'



Pachysandre du Japon
Pachysandra terminalis



Sedum spurium 'Album Superbum'



Dianthus deltoides
'Arctic Fire'



Sureau noir
Sambucus nigra



Arabette 'Neuschnee'
*Arabis procurrens
'Neuschnee'*



Lierre
Hedera helix



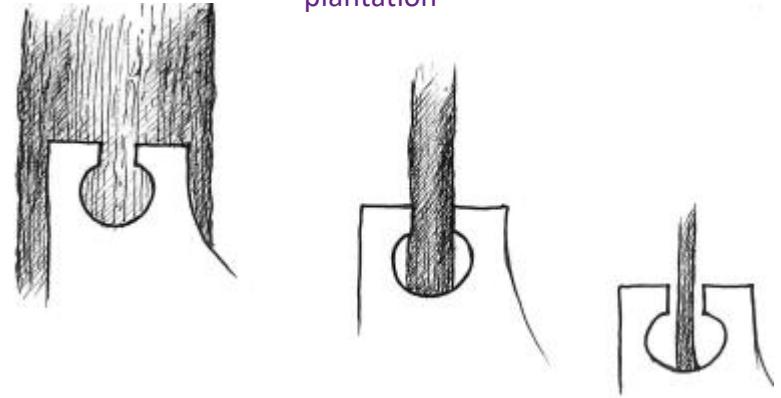
Hellebore
Helleborus foetidus



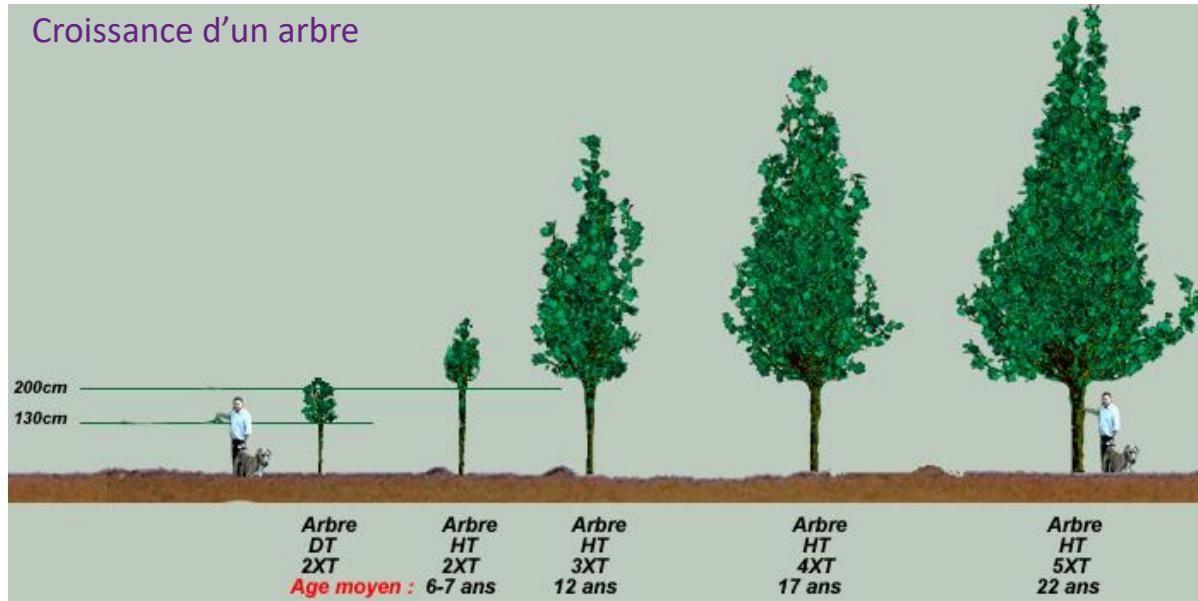
Le végétal et ses formes

La croissance des arbres

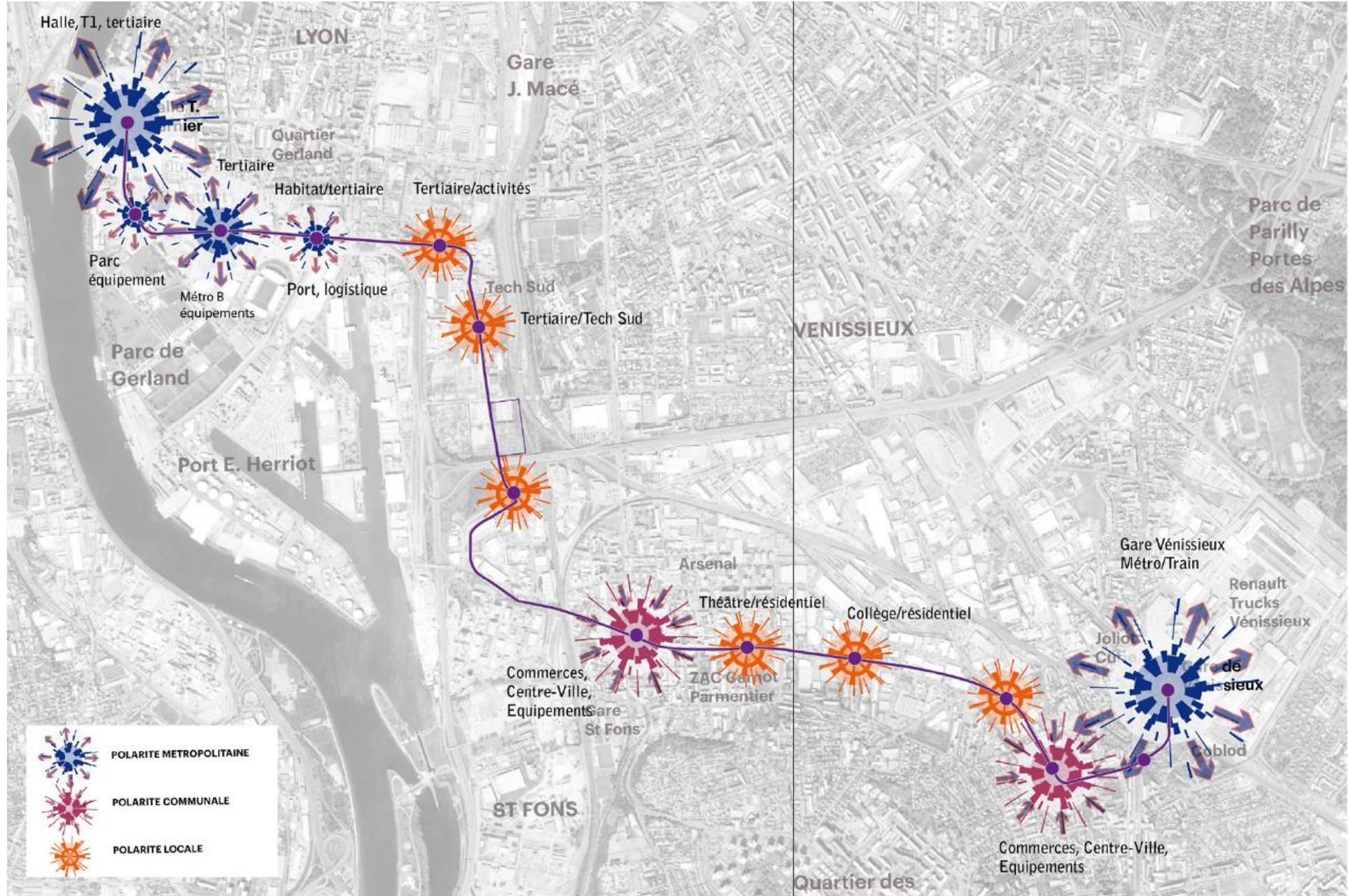
- A la plantation, la taille d'un arbre se calcule à la circonference du tronc à un mètre du sol
- A la plantation, la taille d'une cépée, arbustes et autres plantes se calcule à la hauteur totale hors sol



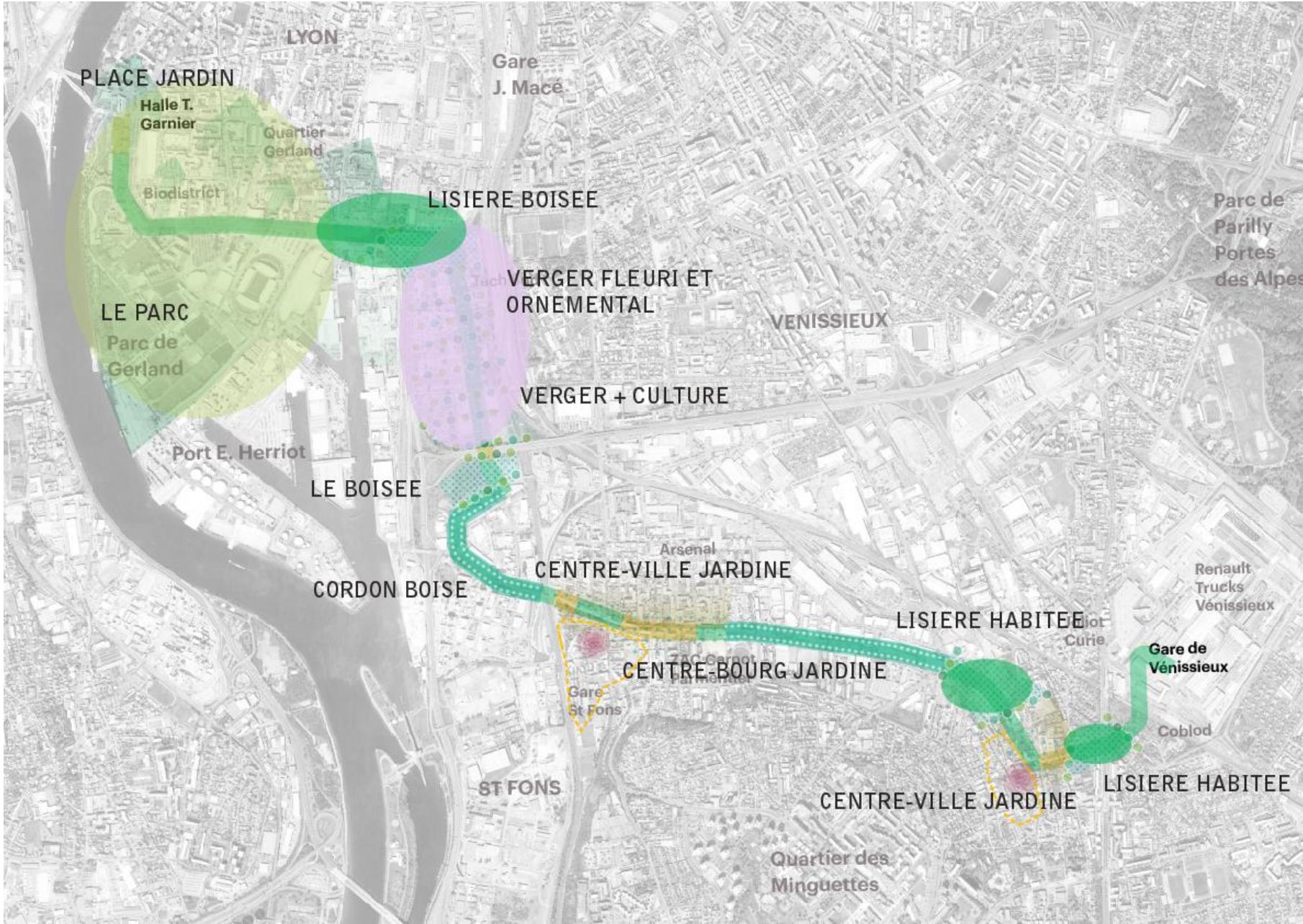
Jouer sur la force du tronc lors de la plantation



Les polarités de la ligne

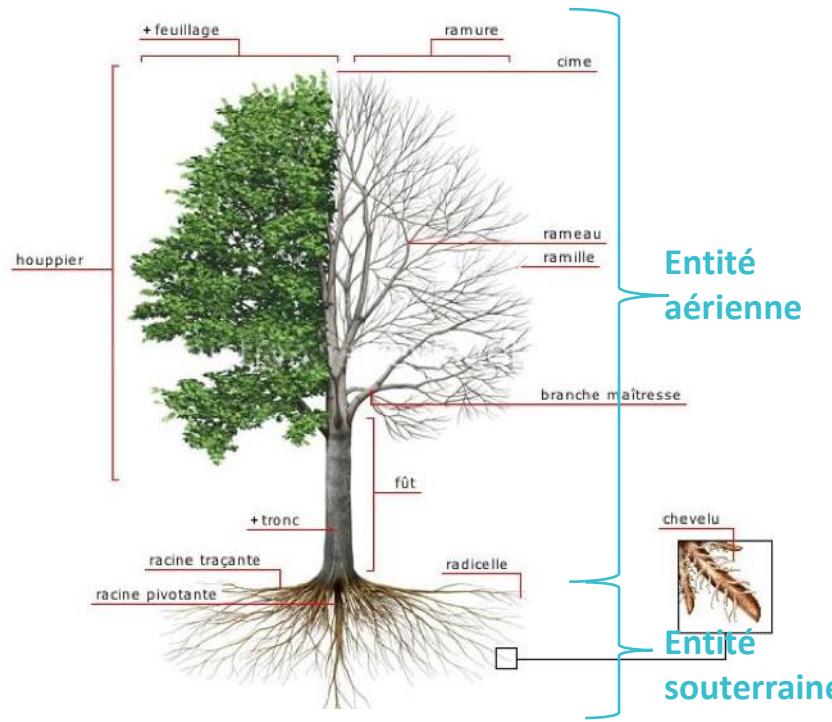


Les différentes entités paysagères proposées



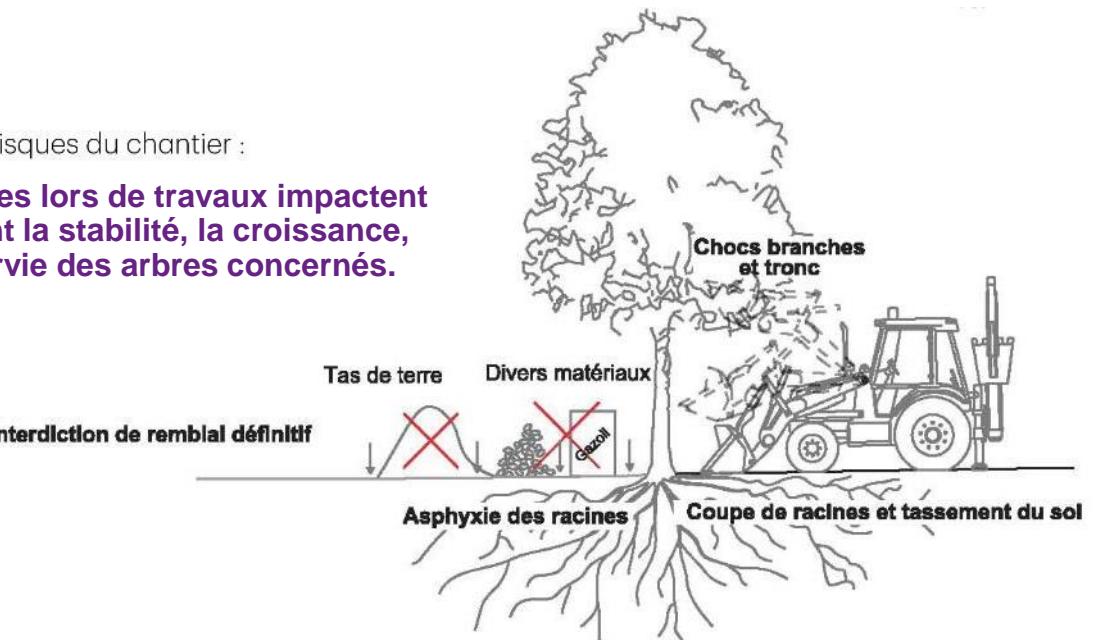
Les préconisations et ambiance végétale

La protection des arbres existants



Risques du chantier :

Des atteintes lors de travaux impactent directement la stabilité, la croissance, voire la survie des arbres concernés.



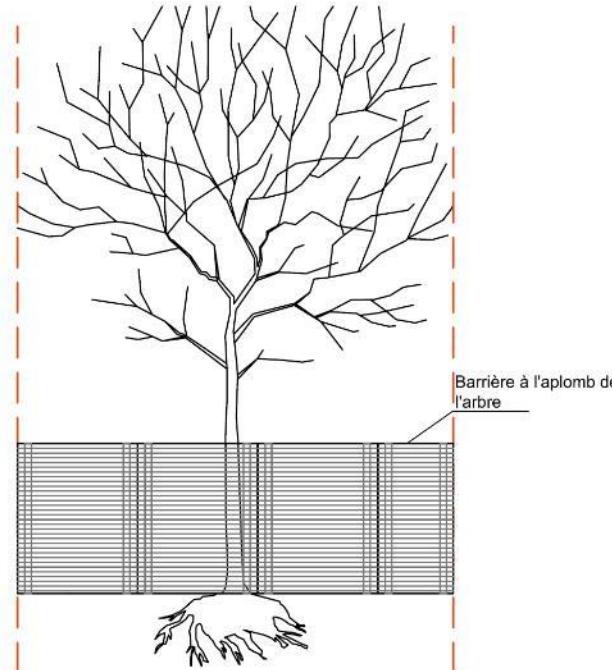
A éviter :



Les préconisations et ambiance végétale

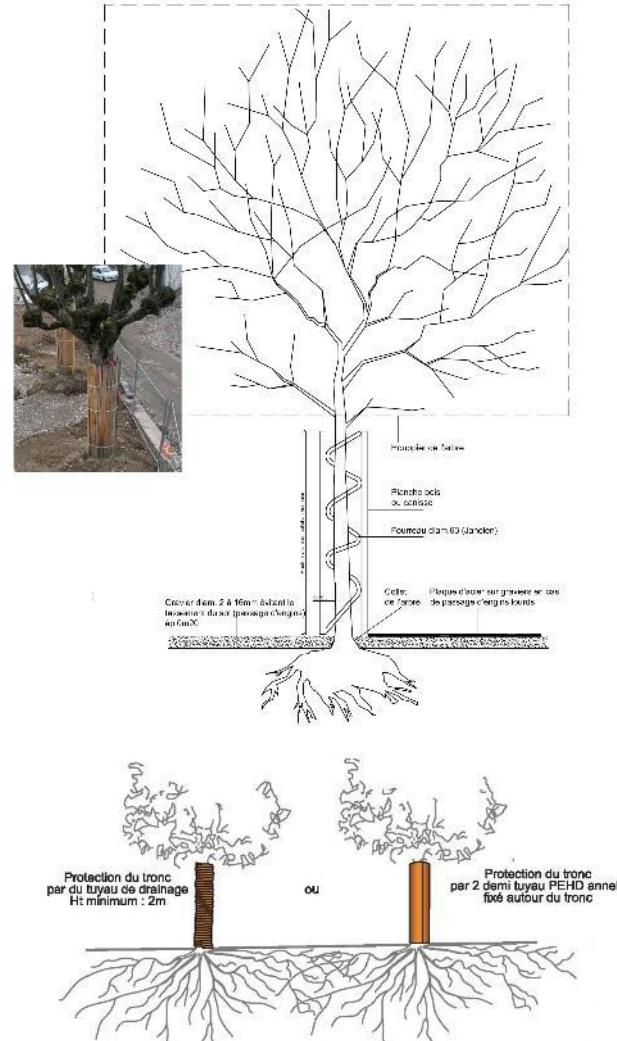
La protection des arbres existants

Protection du houppier



Une clôture ou une barrière installée à l'aplomb de la couronne de l'arbre constitue la mesure de protection temporaire idéale devant être mise en place sur le projet.

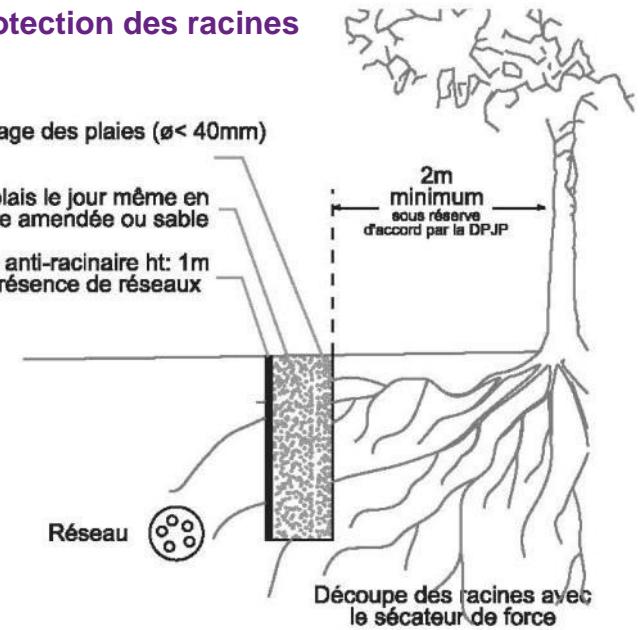
Protection du Tronc



Protection des racines

Parage des plaies ($\phi < 40\text{mm}$)

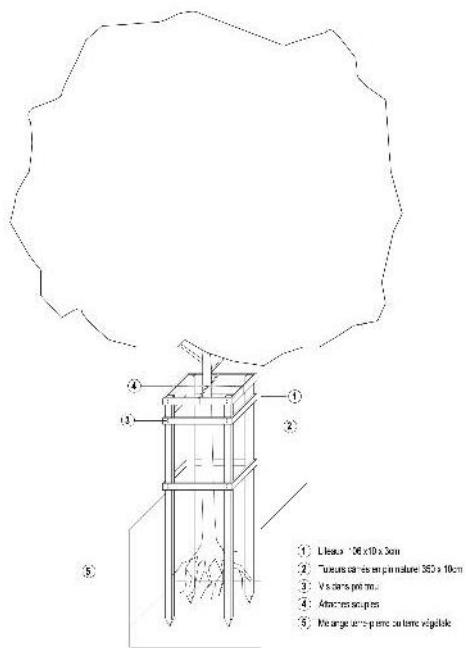
Remblais le jour même en terre amendée ou sable
Barrière anti-racinaire ht: 1m si présence de réseaux



Les préconisations et ambiance végétale

Accompagner les arbres plantés

Tuteurs quadripodes



Pochoirs informatifs



Tuteurs monopodes

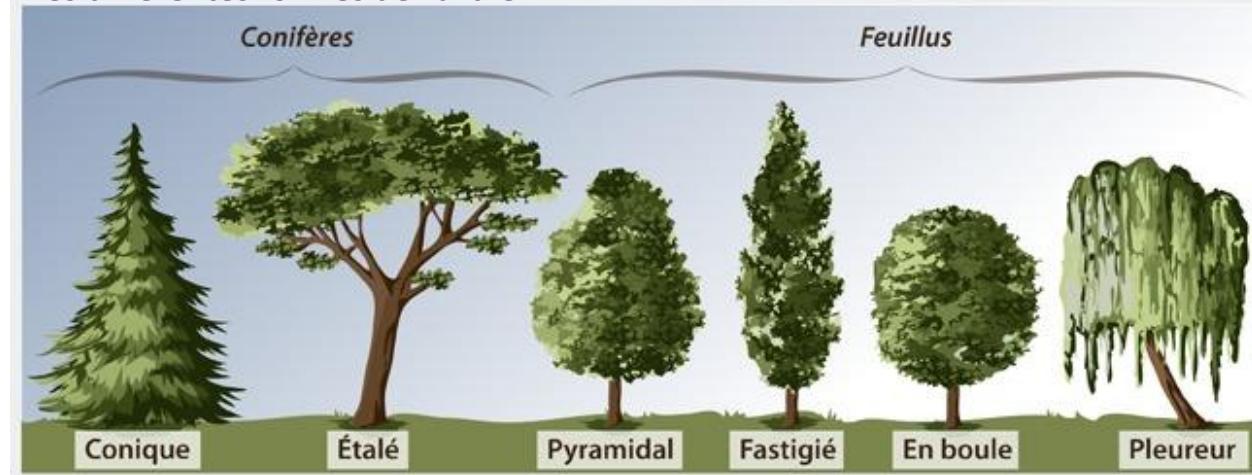


Le végétal et ses formes

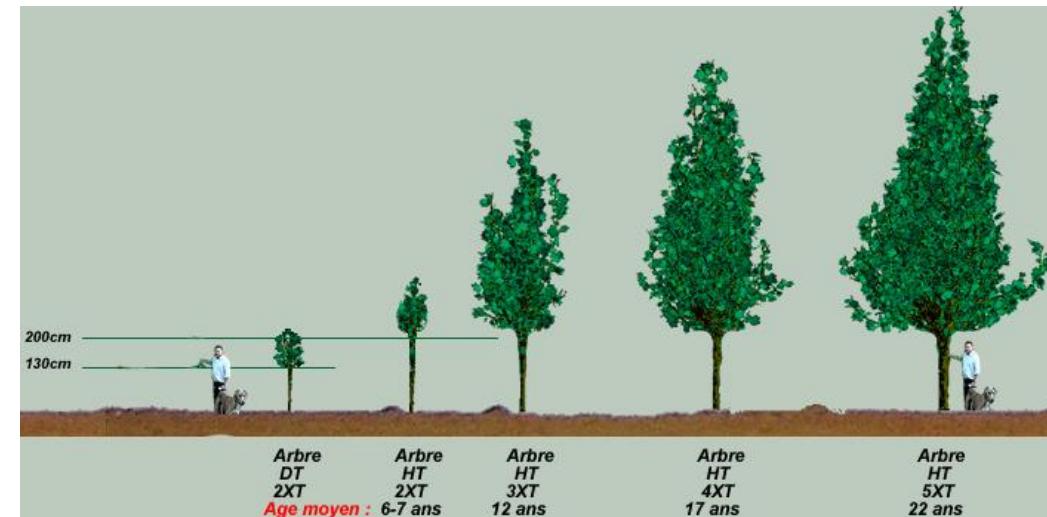
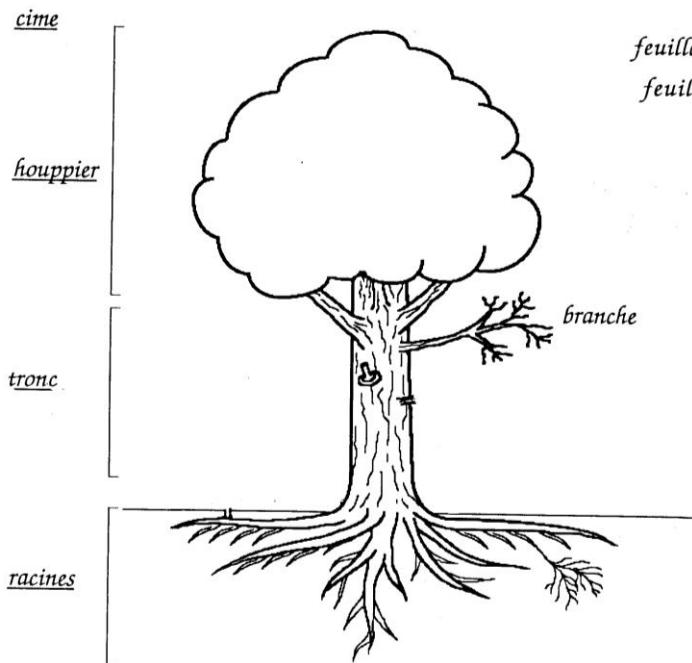
Le végétal :

- Apporte de l'ombrage et de la fraîcheur
- Permet de lutter contre les îlots de chaleur
- Crée des lieux de convivialité et de pause
- Donne des ambiances particulières aux lieux
- Anime l'espace public par les variations saisonnières

Les différentes formes de l'arbre



Les différentes parties de l'arbre



Croissance d'un arbre

Quelques contraintes concernant les abords de la plateforme tramway

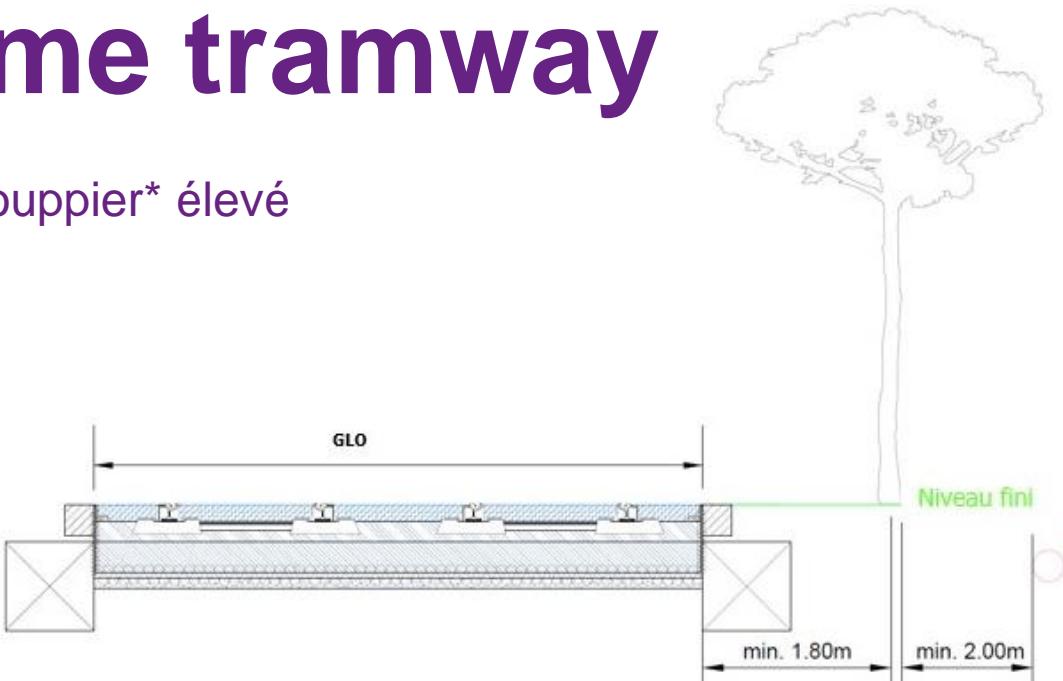
A faire

Favoriser les **arbres de hautes tiges** avec un houppier* élevé

Favoriser les arbres à **port fastigié**

Privilégier les arbres qui se taillent facilement

Privilégier les arbres à **racines en profondeur**



A ne pas faire

Planter des arbres trop proches de la plateforme du tramway (**gène l'entretien**)

Planter de cépées à proximité du tramway (**branches trop proches du tramway**)

Avoir des feuillages à moins de 3m de la ligne aérienne (**risques électriques**)

Choisir des essences aux feuilles difficilement putrescibles (**risques de glissance des rails**)

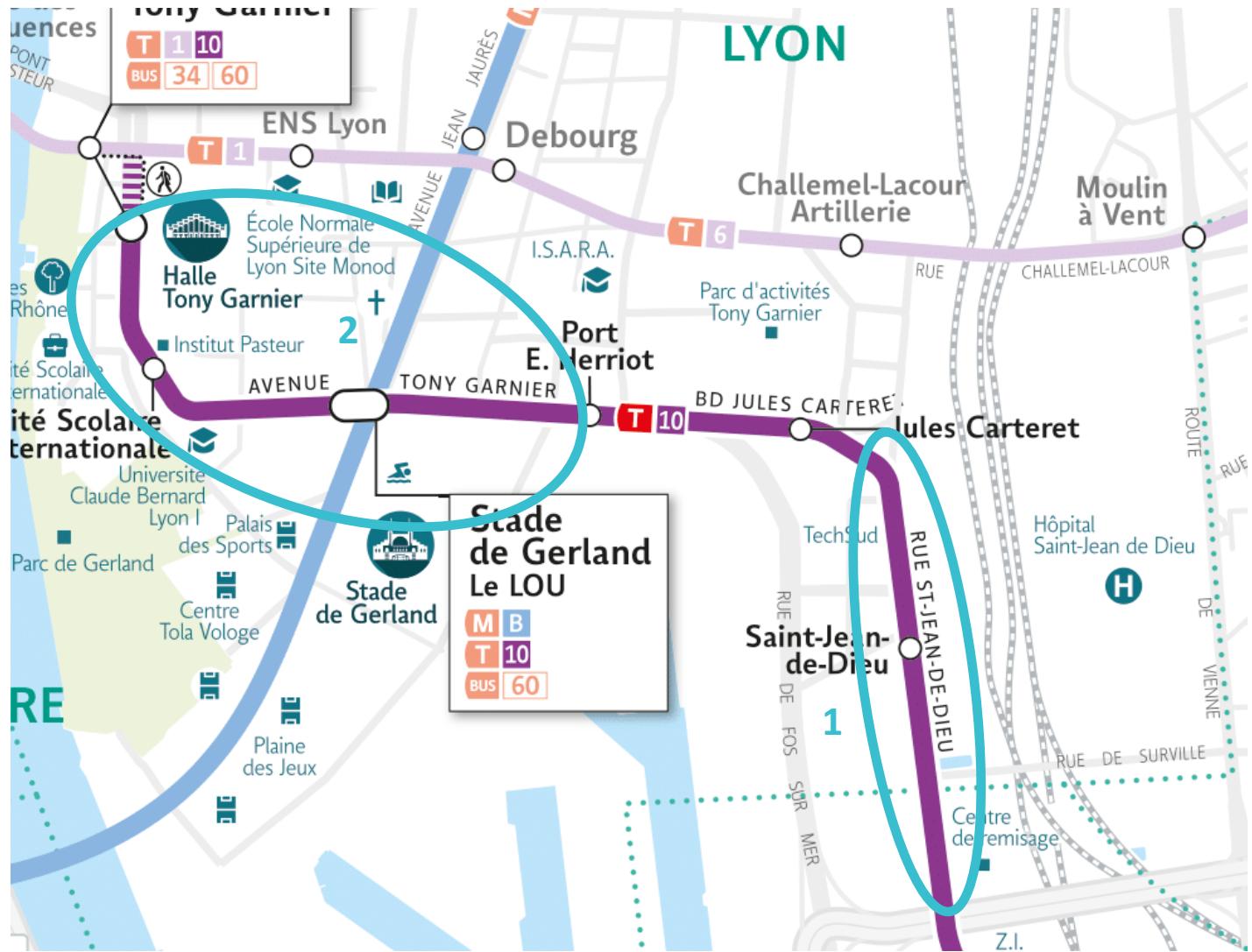
Lyon 7

Construisons ensemble le tramway **T 10 !**

SYTRAL

Deux secteurs à travailler

- **1 - La rue Saint-Jean-de-Dieu**
(entre la rue de Survile et le boulevard Jules Carteret)
- **2 - L'avenue Tony Garnier**
(entre le Stade de Gerland et l'avenue Debourg)



Secteur 1. La rue Saint Jean de Dieu : stratégie végétale



Inscrire le tram dans la continuité arborée de Carteret et affirmer la tram arborée



Au sud de Surville, créer une prairie active, en gestion différenciée, en lien avec les jardins partagés existants



Un parc qui se décline en verger pour le quartier



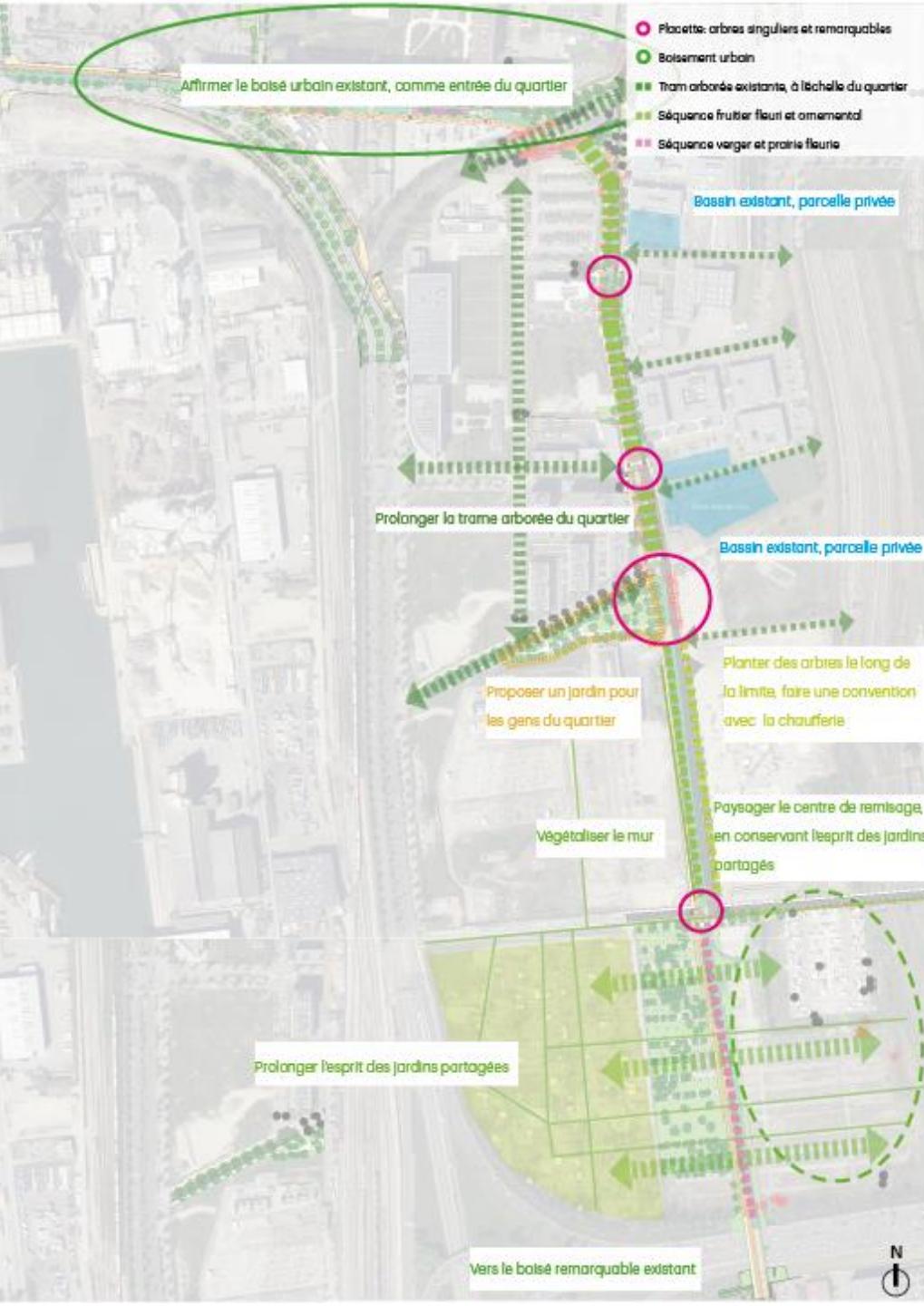
Atténuer les clôtures en plantant de part et d'autre de la limite



Utiliser une palette végétale fleurie et ornementale qui fait écho au jardin partagé



Noue et végétalisation des pieds de façades et des murs



Proposition 1 : végétaliser le mur existant du poste « La Mouche »



1- Coupe Saint-Jean-de-Dieu Sud



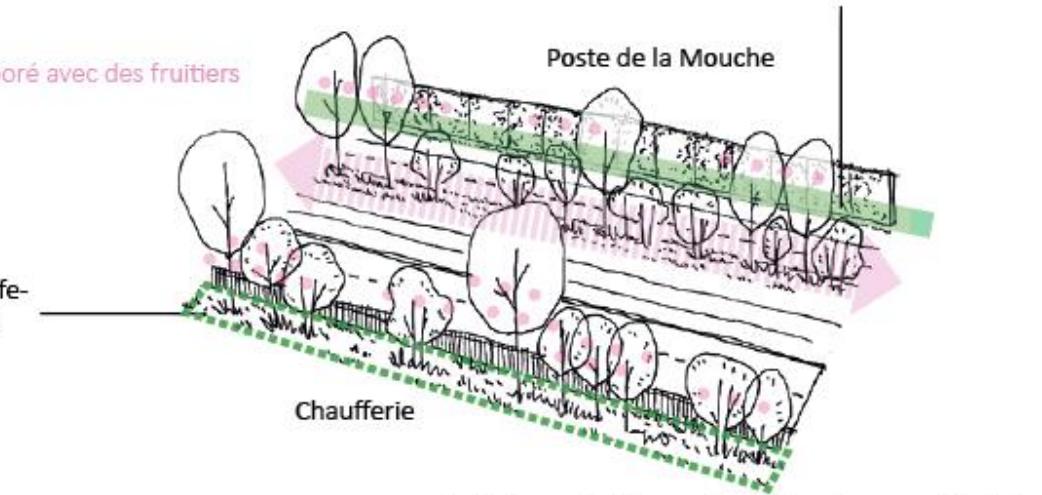
T 10

Photo de la rue existante

Continuer la trame arboré avec des fruitiers ornementaux

Convention avec la chaufferie pour arborer sa limite

Planter le mur existant avec de la vigne ornementale, du houblon...



Saint-Jean-de-Dieu sud : profiter des opportunités pour végétaliser



Image de référence

A vous la parole !

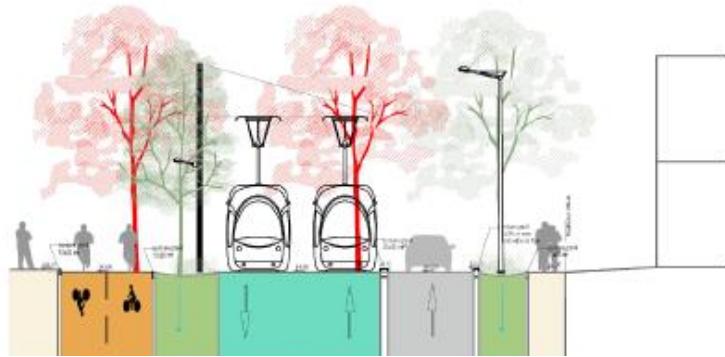


Proposition 2 : Travailler la palette végétale sur la plateforme du tramway

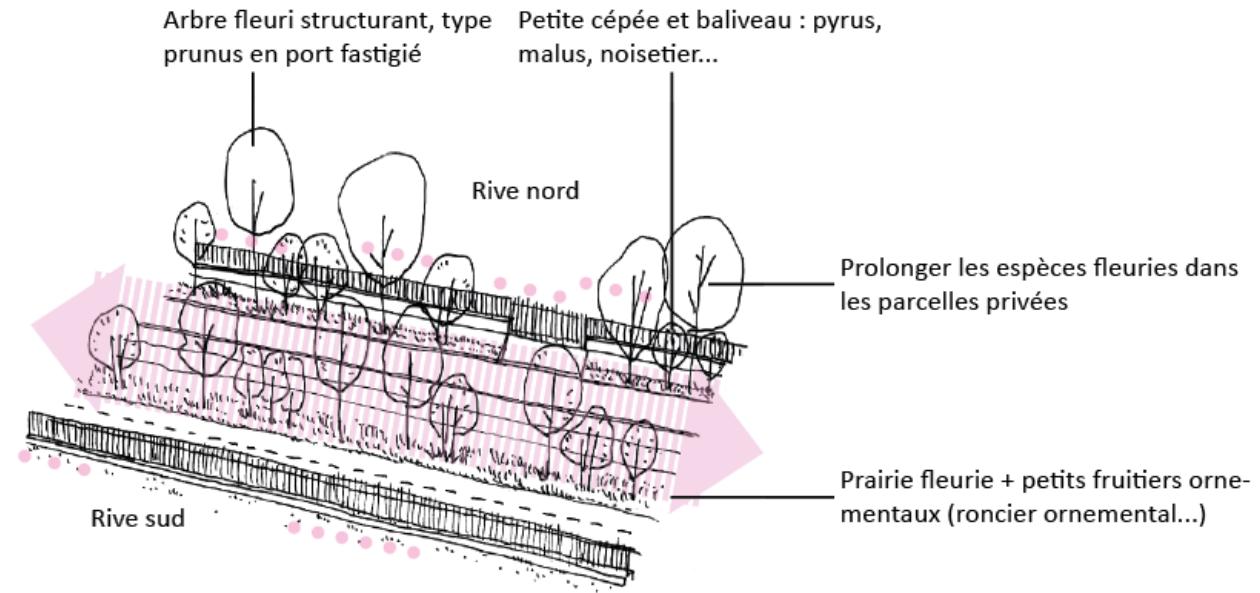
A vous la parole !



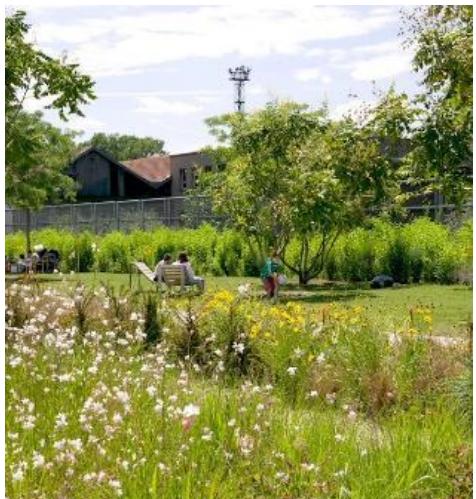
Proposition 3 : Continuer la trame et l'esprit des jardins partagés, avec des fruitiers ornementaux



2- Coupe Saint-Jean-de-Dieu Nord



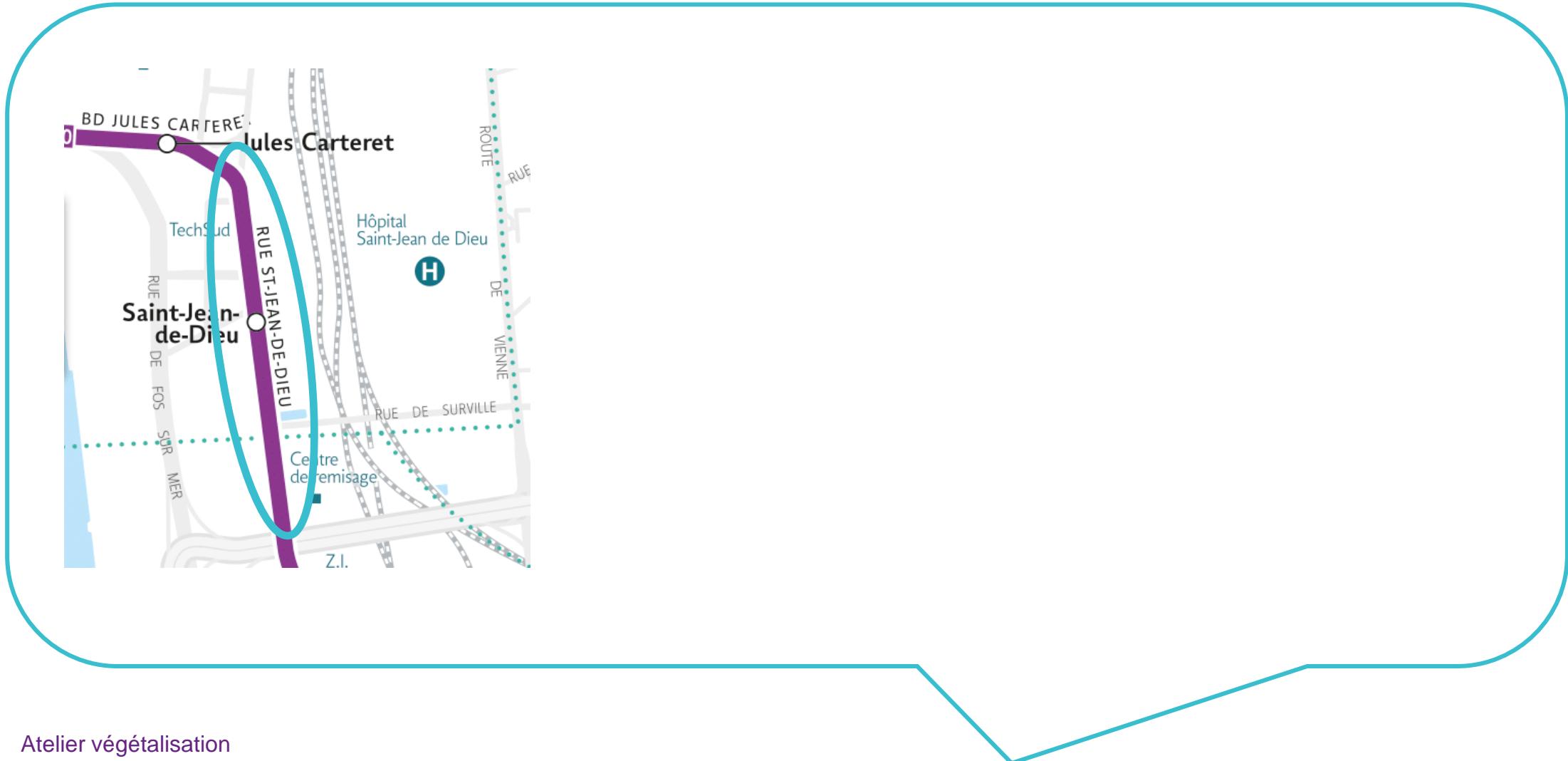
Saint-Jean-de-Dieu nord : structurer le quartier par une trame arborée composée de fruitiers ornementaux



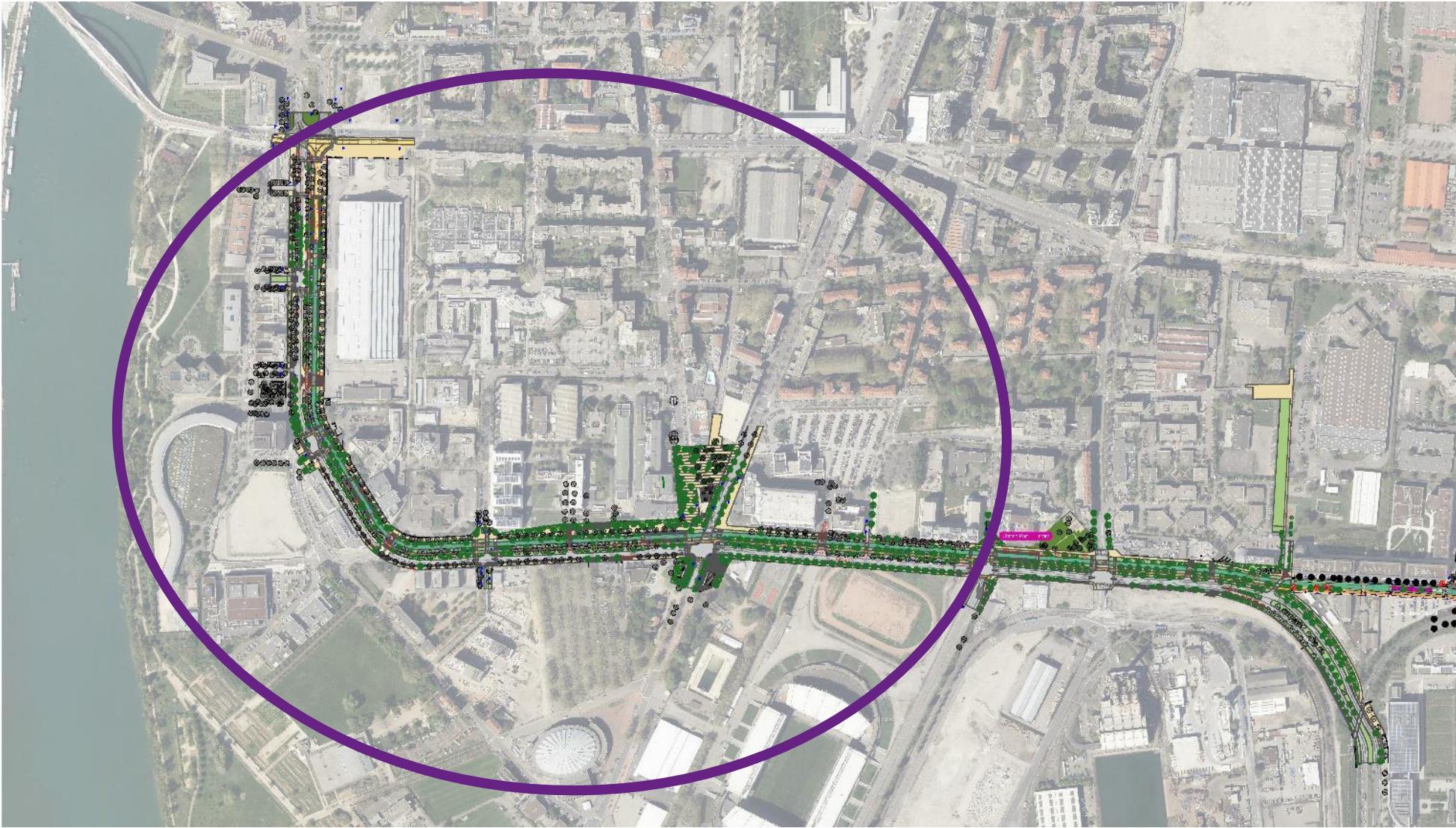
A vous la parole !



Avez-vous d'autres propositions pour le secteur St Jean de Dieu ?



Secteur 2. Avenue Tony Garnier



Avenue Tony Garnier : stratégie végétale



Inscrire le tram dans la continuité arborée du parc Gerland



Massif urbain transparent pour laisser voir le parc

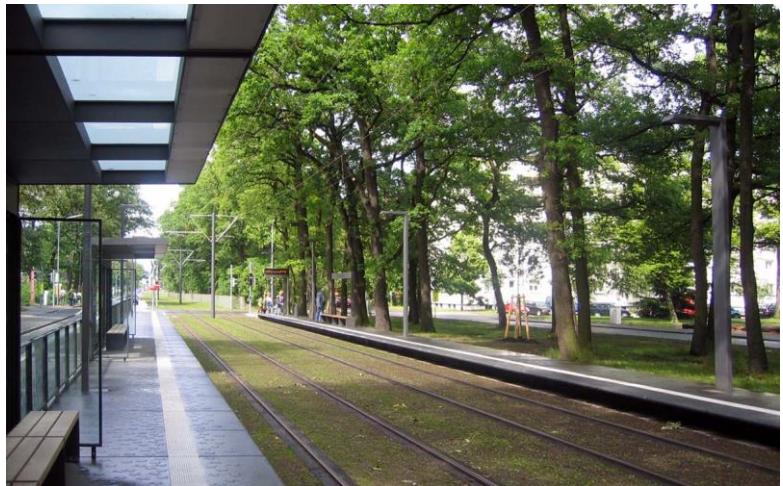


Des bandes jardinées et fleuries viennent animer les placettes et la rive Nord



Les limites s'effacent et laissent voir le parc de Gerland

L'avenue Tony Garnier, prolonger le parc urbain de Gerland



Quels usages ?

A vous la parole !



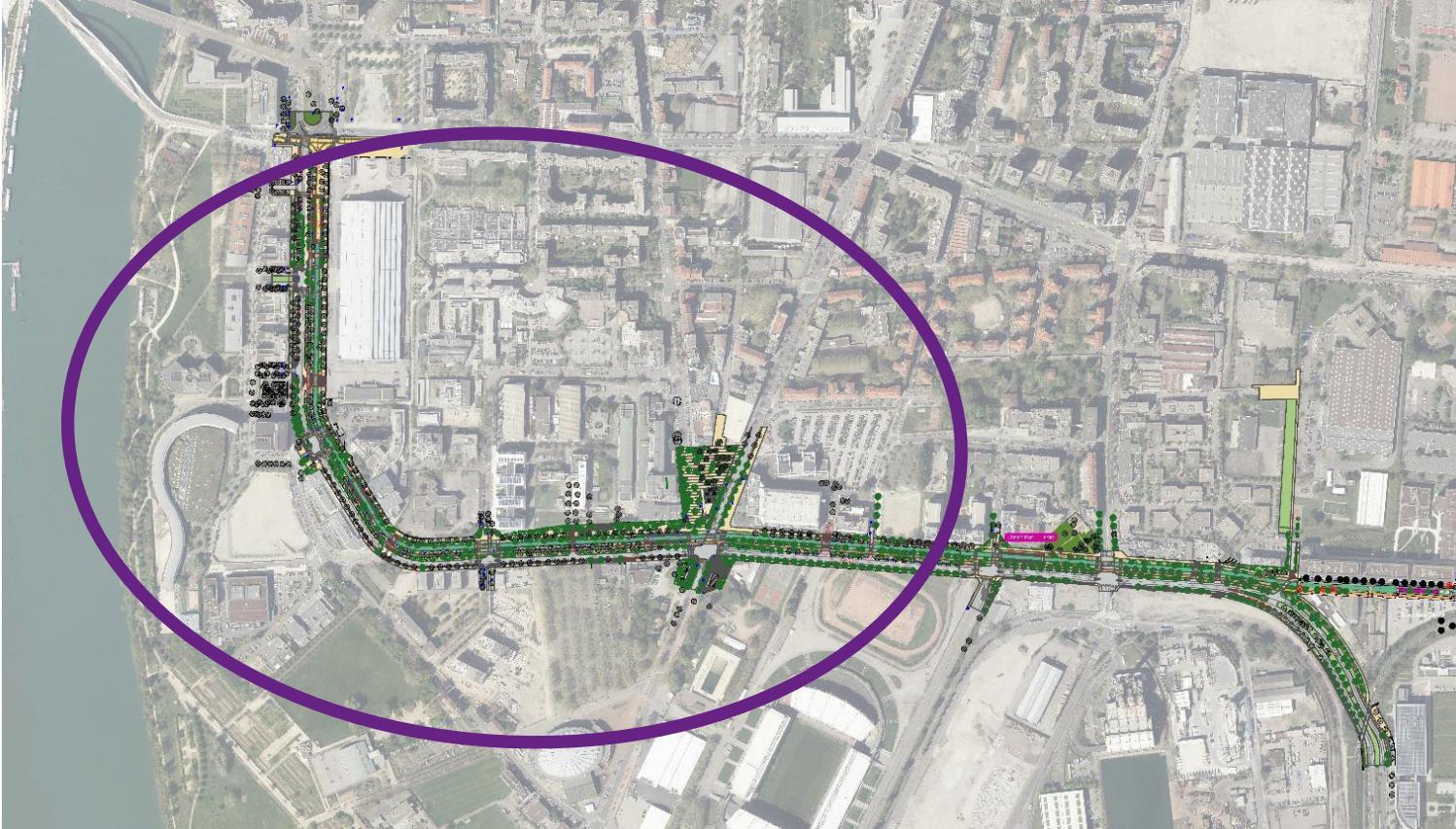
A vous la parole !



Quelles ambiances paysagères ?



Avez-vous d'autres suggestions pour l'avenue Tony Garnier ?



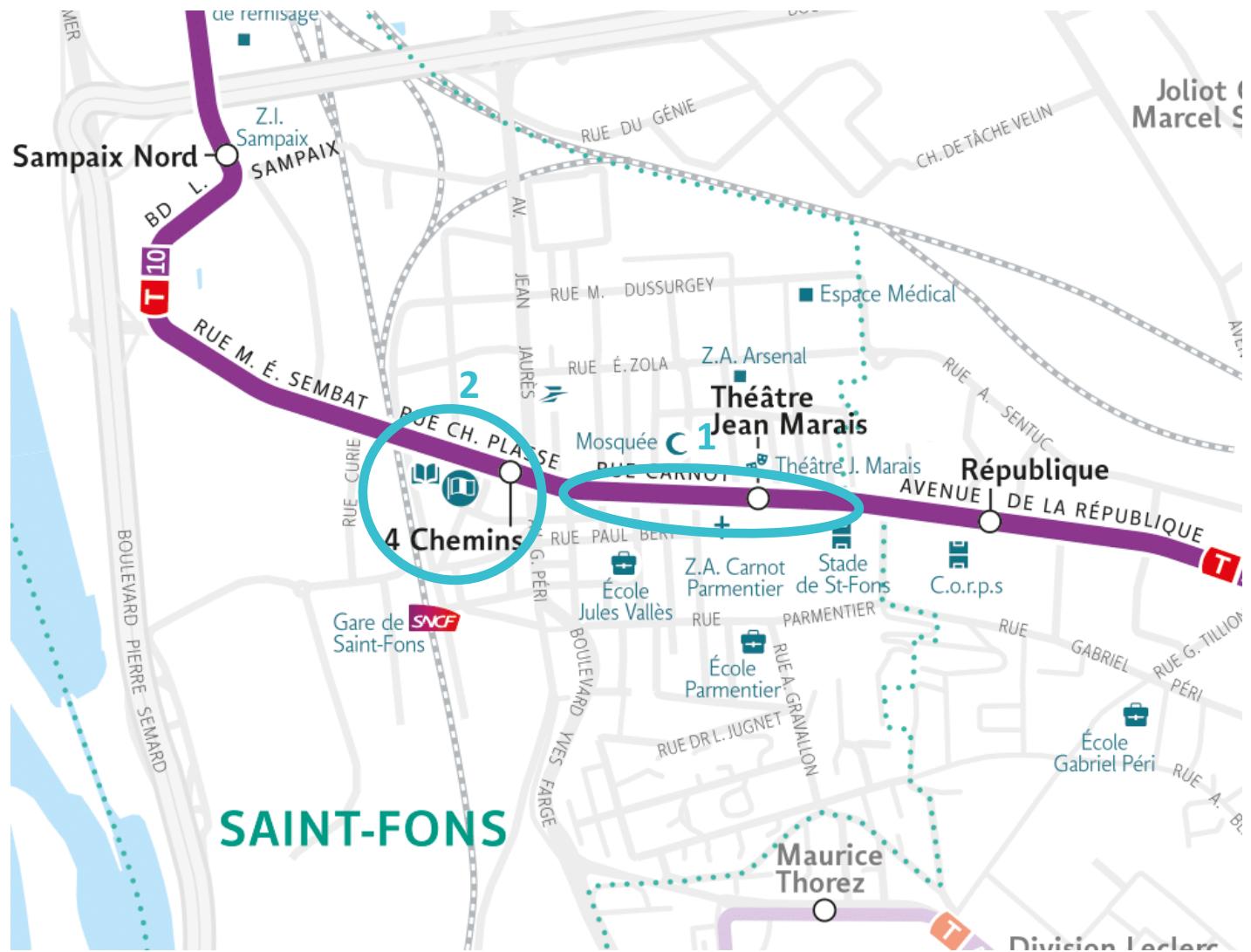
Saint-Fons

Construisons ensemble le tramway **T10** !

SYTRAL

Deux secteurs à travailler

- **1 - La rue Carnot**
(entre le stade municipal de Saint-Fons et l'avenue Jean Jaurès)
- **2 - La rue Charles Plasse et la rue Léon Gambetta**
(entre l'avenue Jean Jaurès et l'avenue Jules Guesde et entre la rue Charles Plasse et la gare ferroviaire de Saint-Fons)



Le cœur de ville de Saint Fons : stratégies végétales

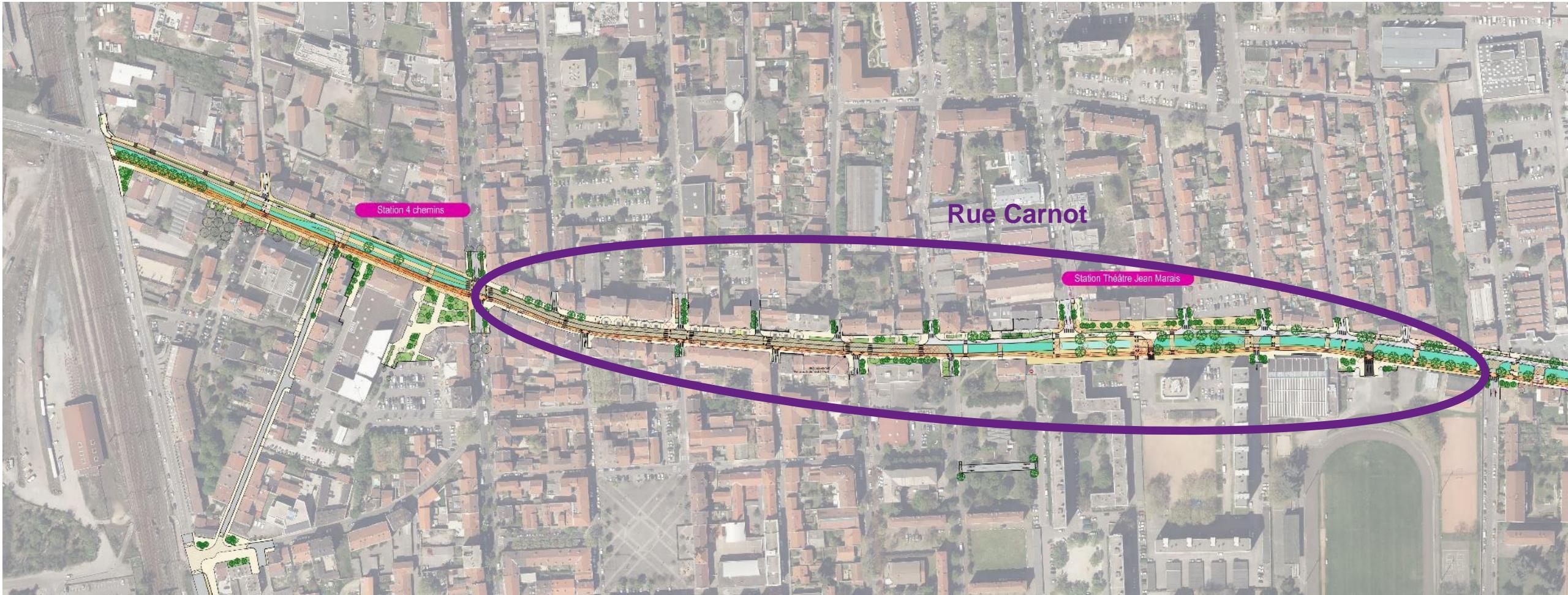


Planter le centre-ville pour animer la rue



Jardiner les parvis et places afin de créer des lieux de pauses ombragés et diversifiés

Secteur 1. La rue Carnot



Proposition 1 : végétaliser la rue ou ses amorces

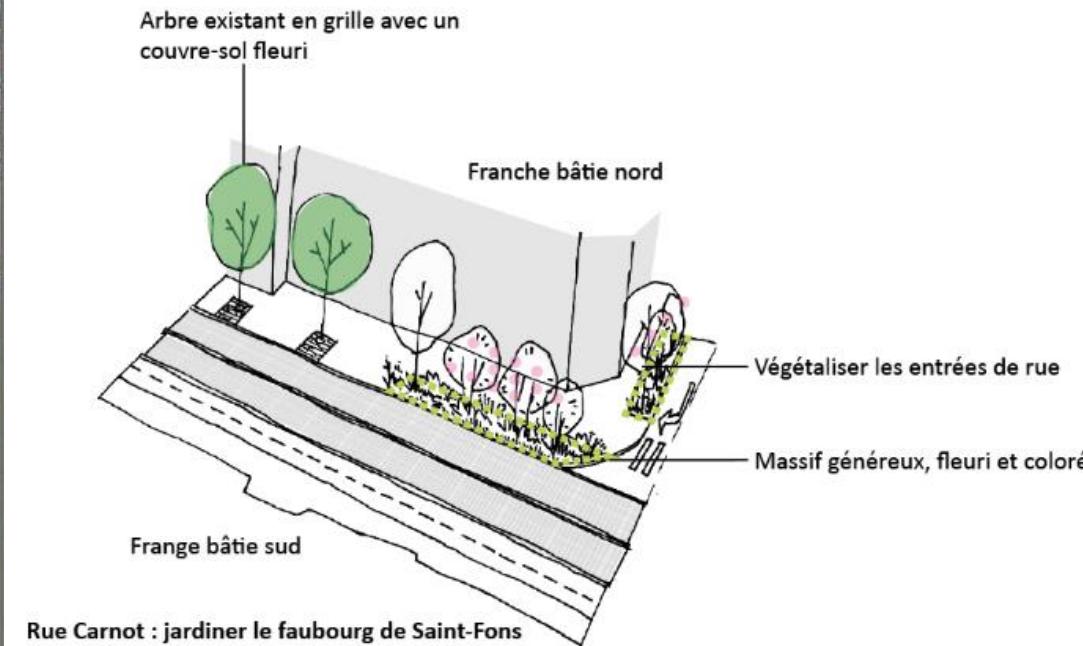


T 10

Atelier végétalisation

Rue Carnot Est

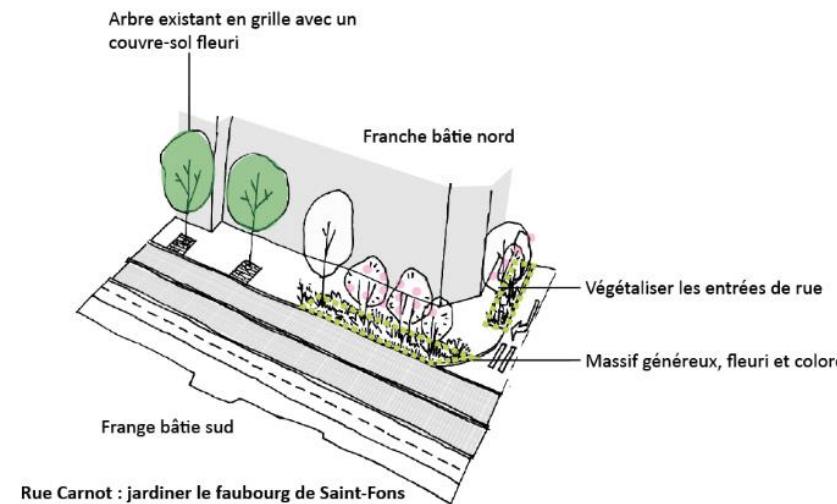
A vous la parole !



Proposition 1 : végétaliser la rue ou ses amorces



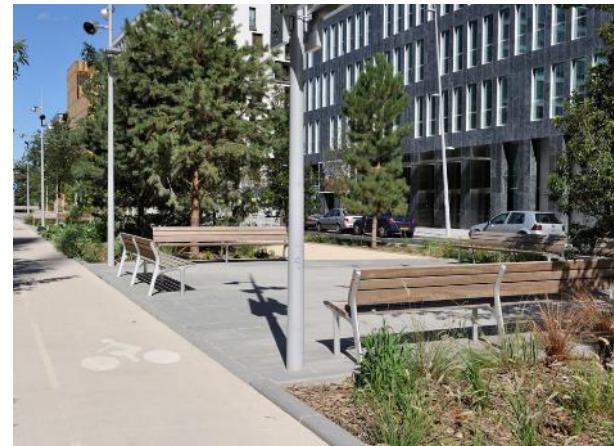
A vous la parole !



A vous la parole !



Proposition 1 : végétaliser la rue ou ses amorces

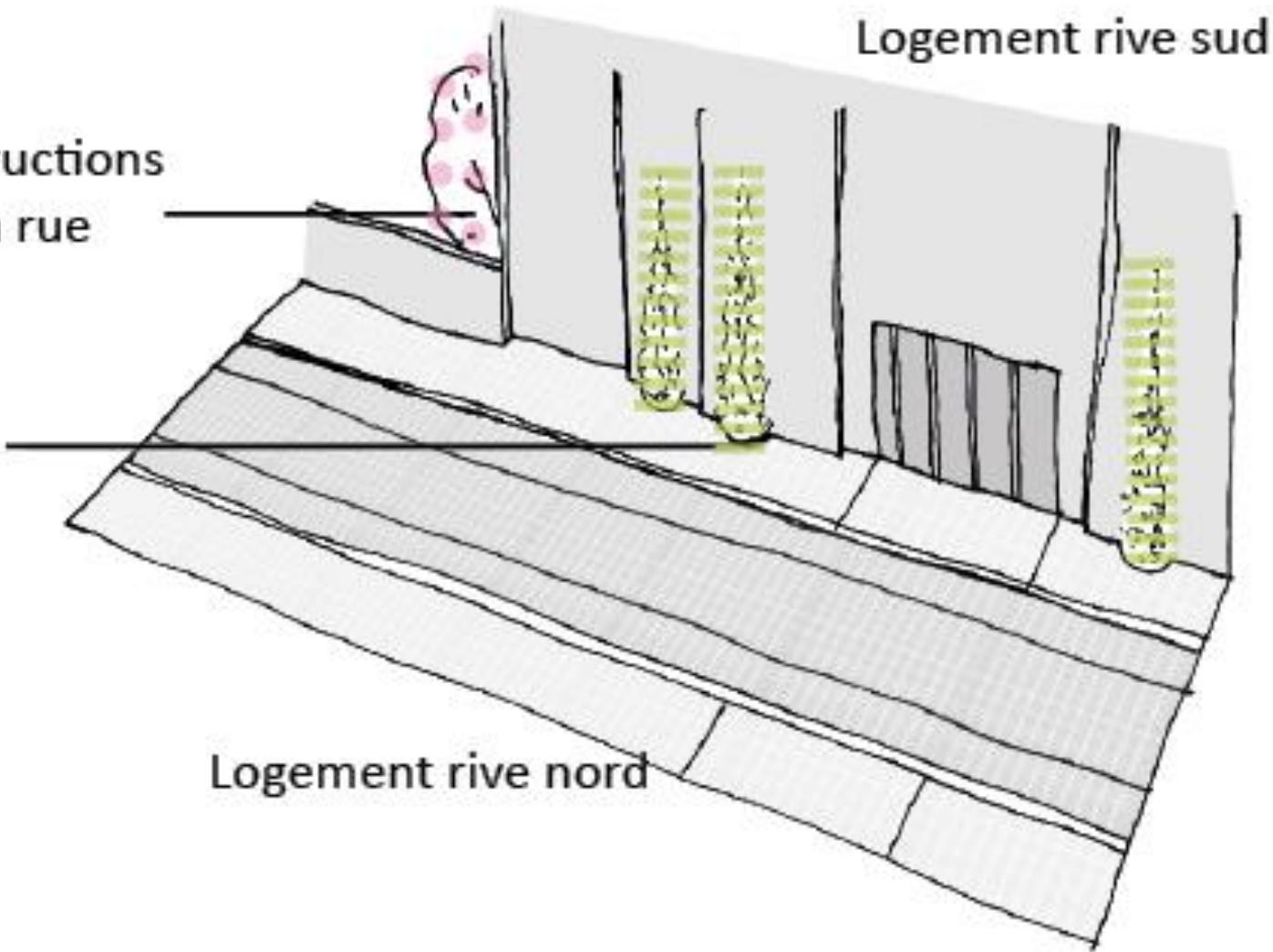


Proposition 2 : Travailler avec les copropriétés pour végétaliser les pieds de façades et jardins en bordure de rue

Profiter des nouvelles constructions pour planter les abords de la rue

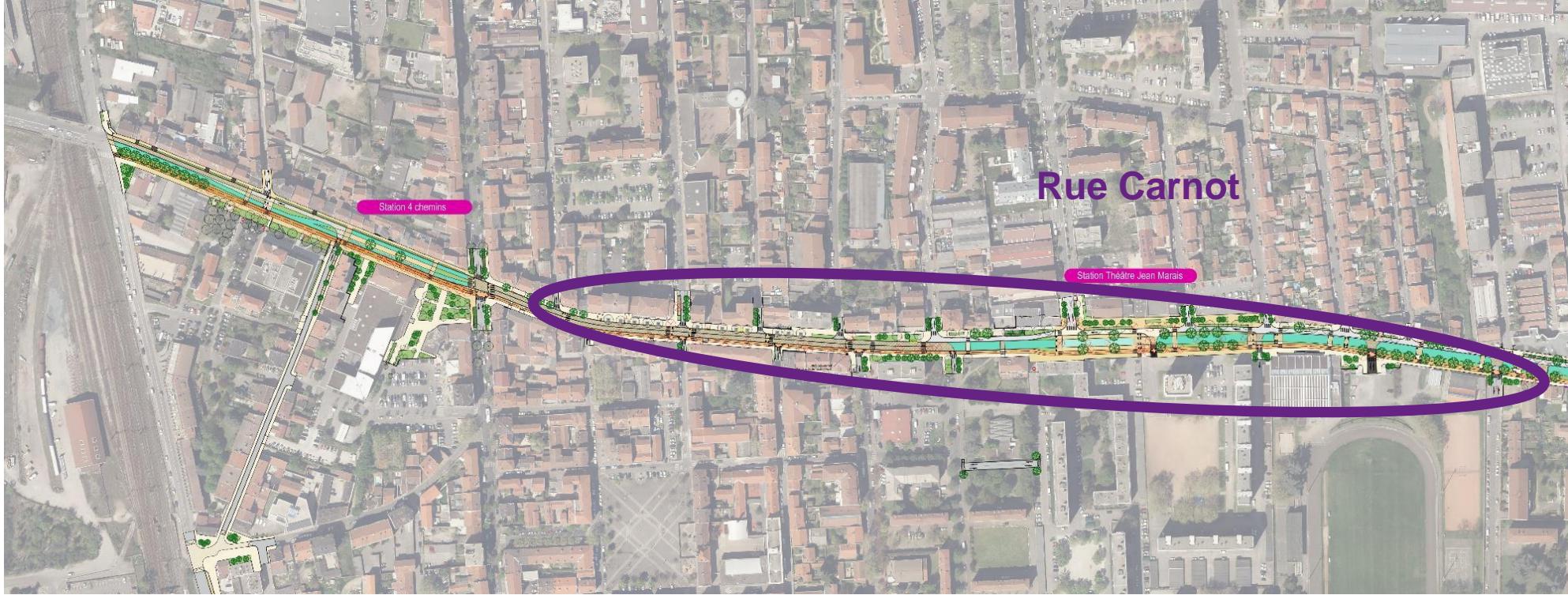
En lien avec les habitants:
végétaliser les pieds des façades

A vous la parole !



Exemple de végétalisation de pied de façade à Lyon, rue de Créqui

Avez-vous d'autres propositions pour la rue Carnot ?



Secteur 2. rue Charles Plasse et rue Léon Gambetta



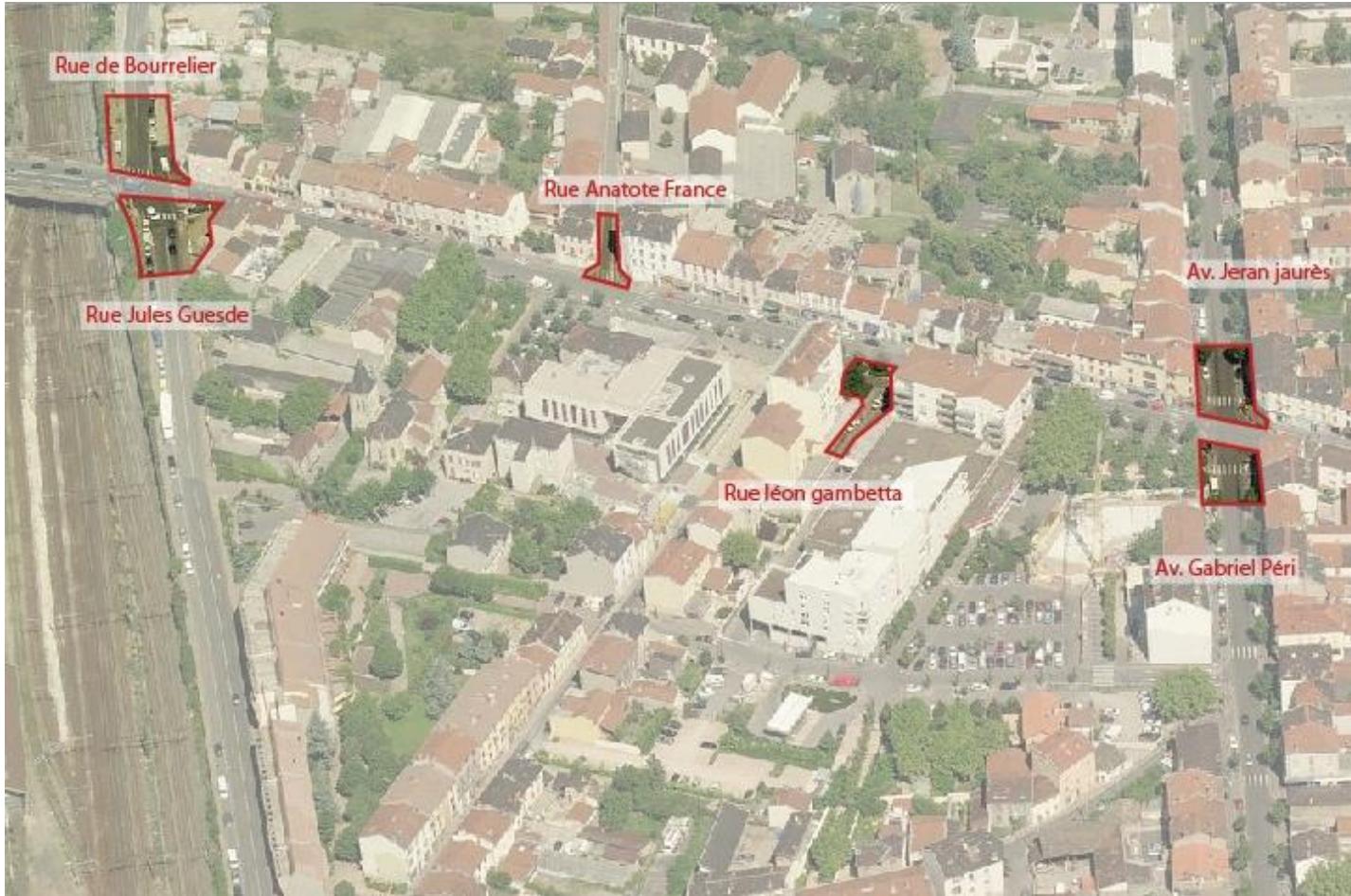
Proposition 1 : Planter des massifs générueux pour animer le centre ville



A vous la parole !



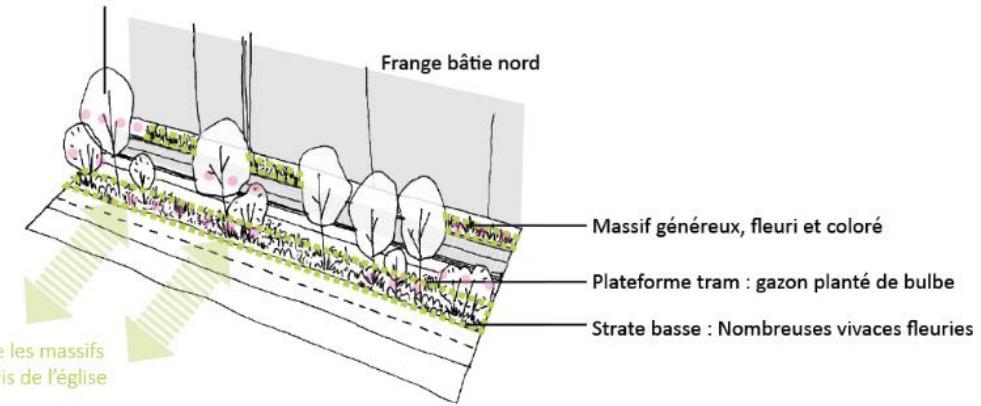
Proposition 2 : végétaliser la rue ou ses amorces



A vous la parole !

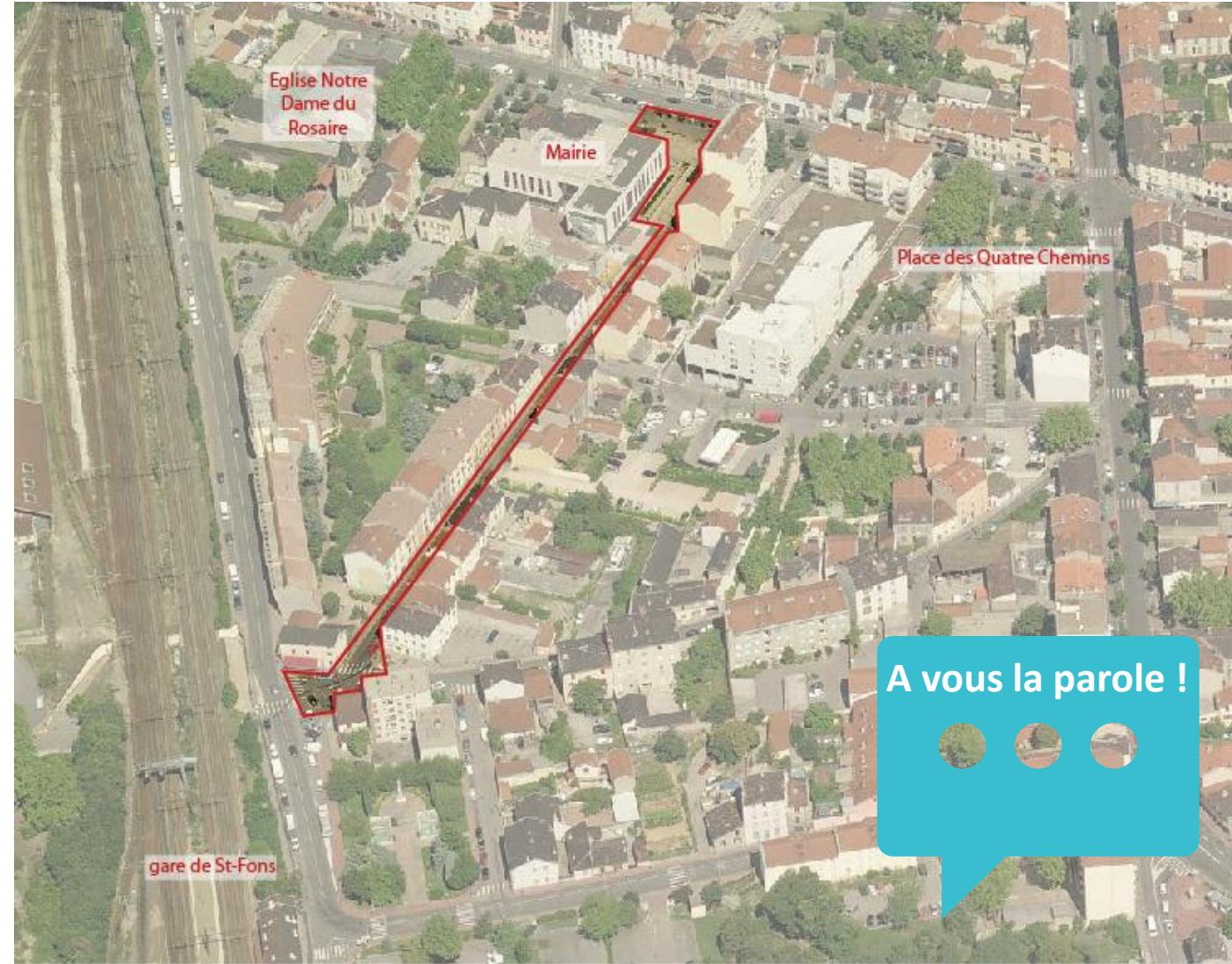


Arbre structurant, feuillage intermédiaire + petit arbre fleuri

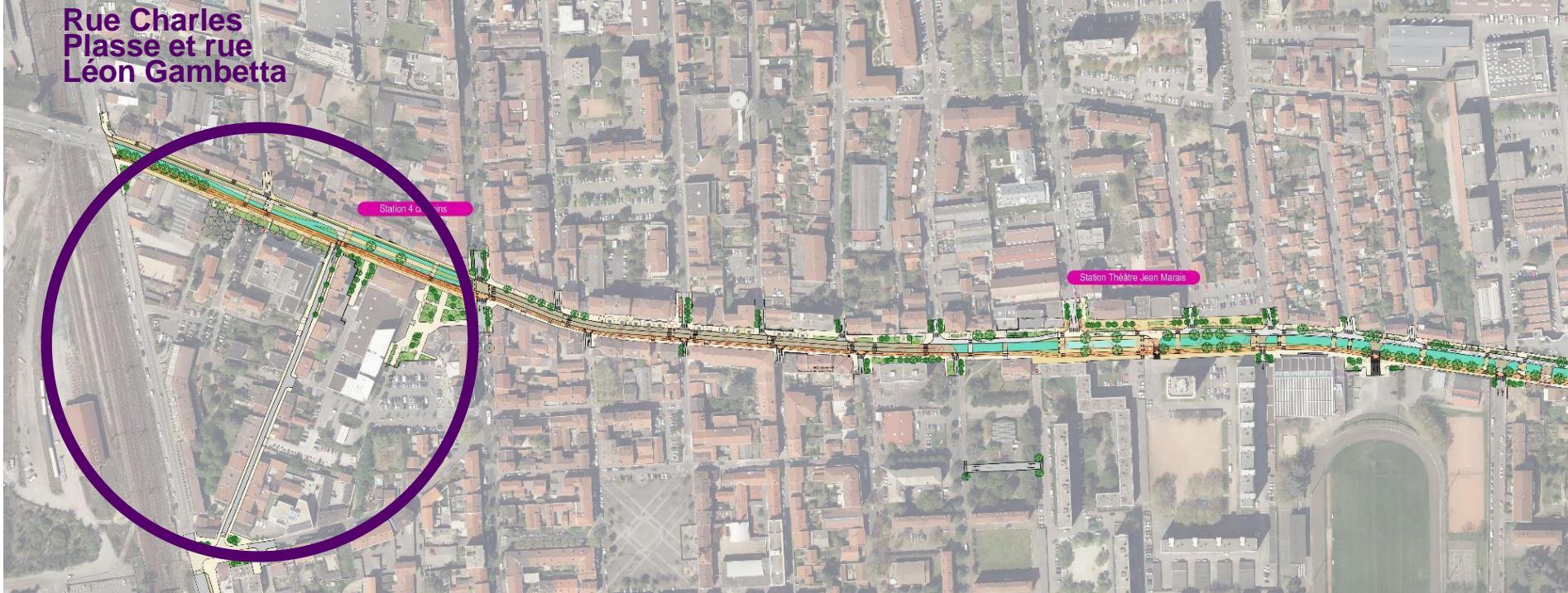


Rue Charles Plasse : jardiner le centre-ville de Saint-Fons

Comment végétaliser la rue Léon Gambetta pour accompagner le lien à la gare ?



Avez-vous d'autres propositions pour les rues Charles Plassé et Léon Gambetta ?



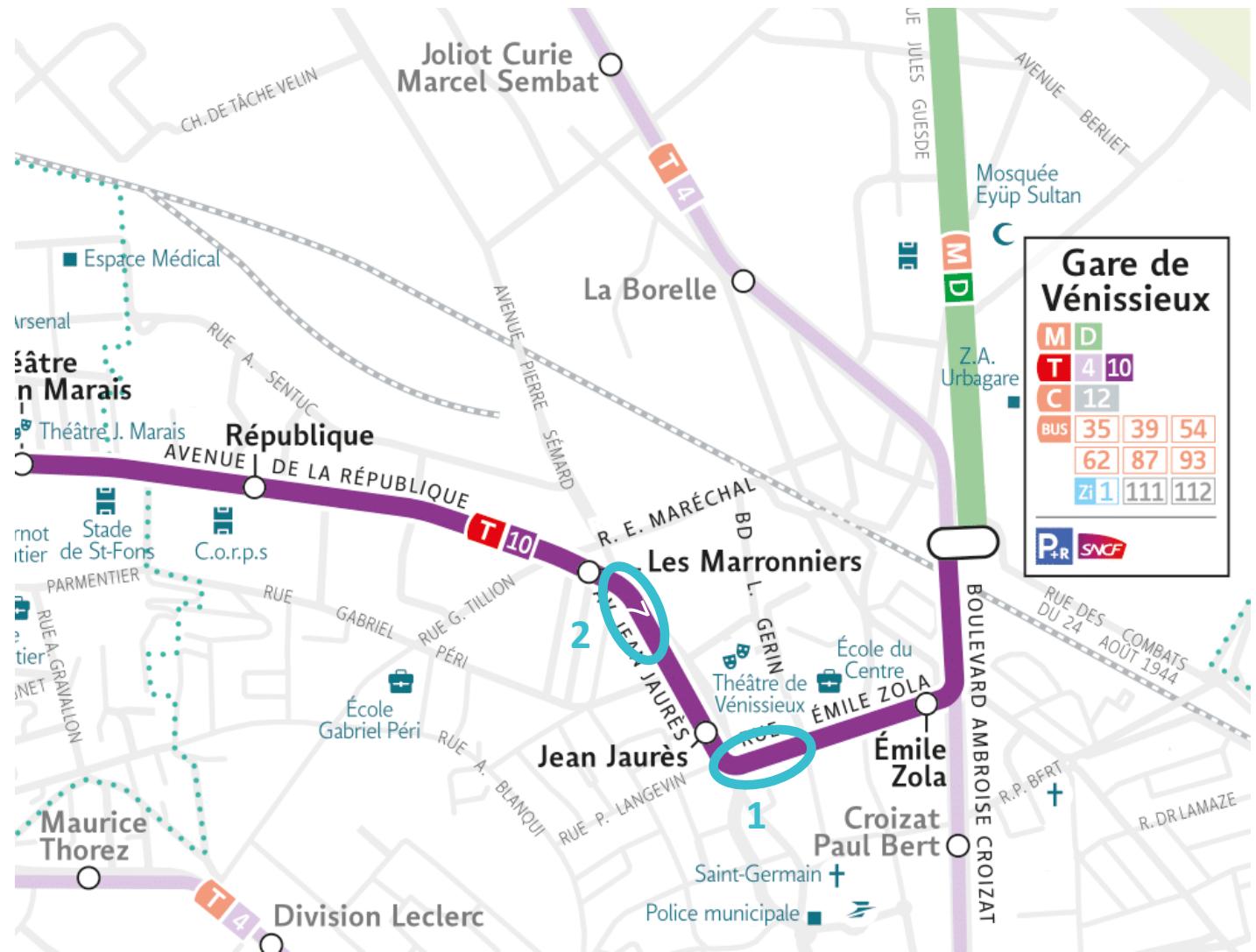
Vénissieux

Construisons ensemble le tramway **T10** !

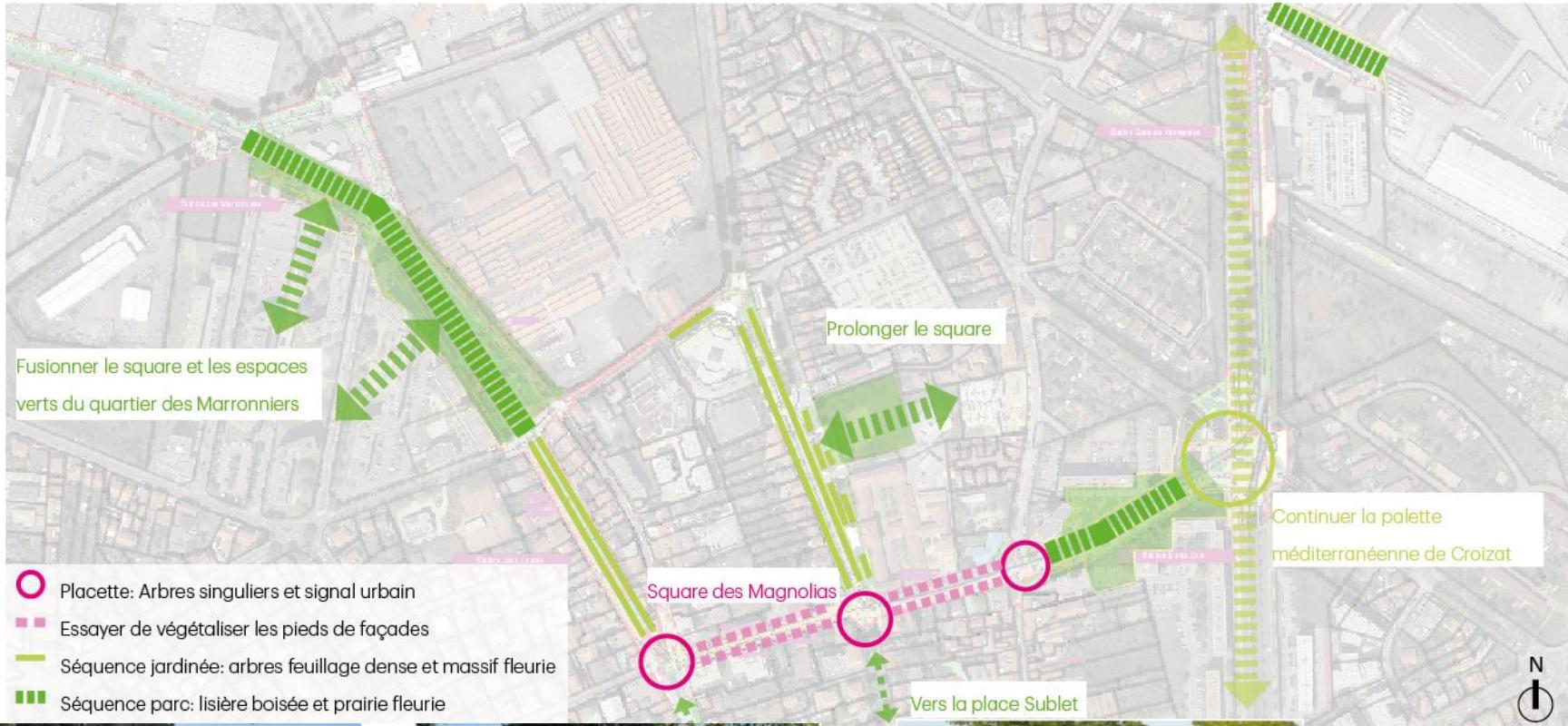
SYTRAL

Deux secteurs à travailler

- **1 – L'ouest de la rue Emile Zola**
(entre le boulevard Laurent Gérin et l'avenue Jean Jaurès)
- **2 - Le square Gérin**
(entre l'avenue Jean Jaurès, la rue Carnot et la rue Peloux)



Centre de Vénissieux : stratégies végétales



Créer des espaces jardinés et ombragés pour les habitants du quartier



Paysager les abords du tramway pour inclure les bâtiments

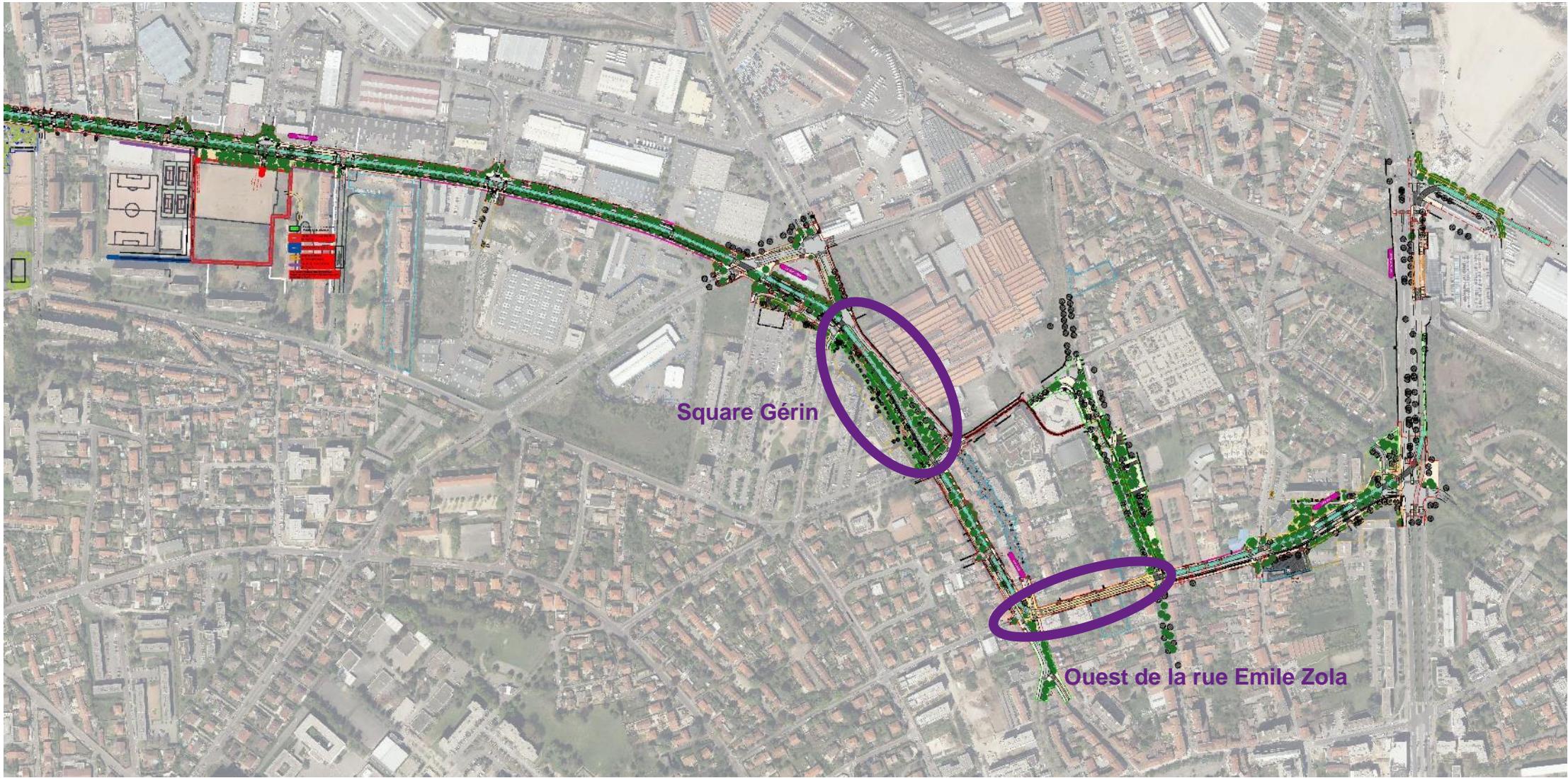


Le tram va traverser un grand parc qui unifie le square et les espaces verts du quartier Marronnier

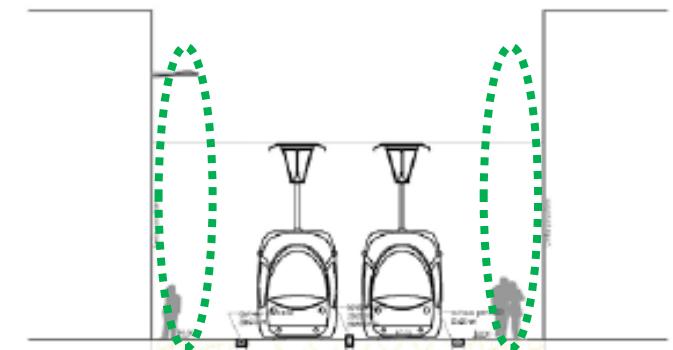


Végétaliser au maximum les zones urbaines denses

Vénissieux, le projet urbain



Secteur 1. L'ouest de la rue Emile Zola



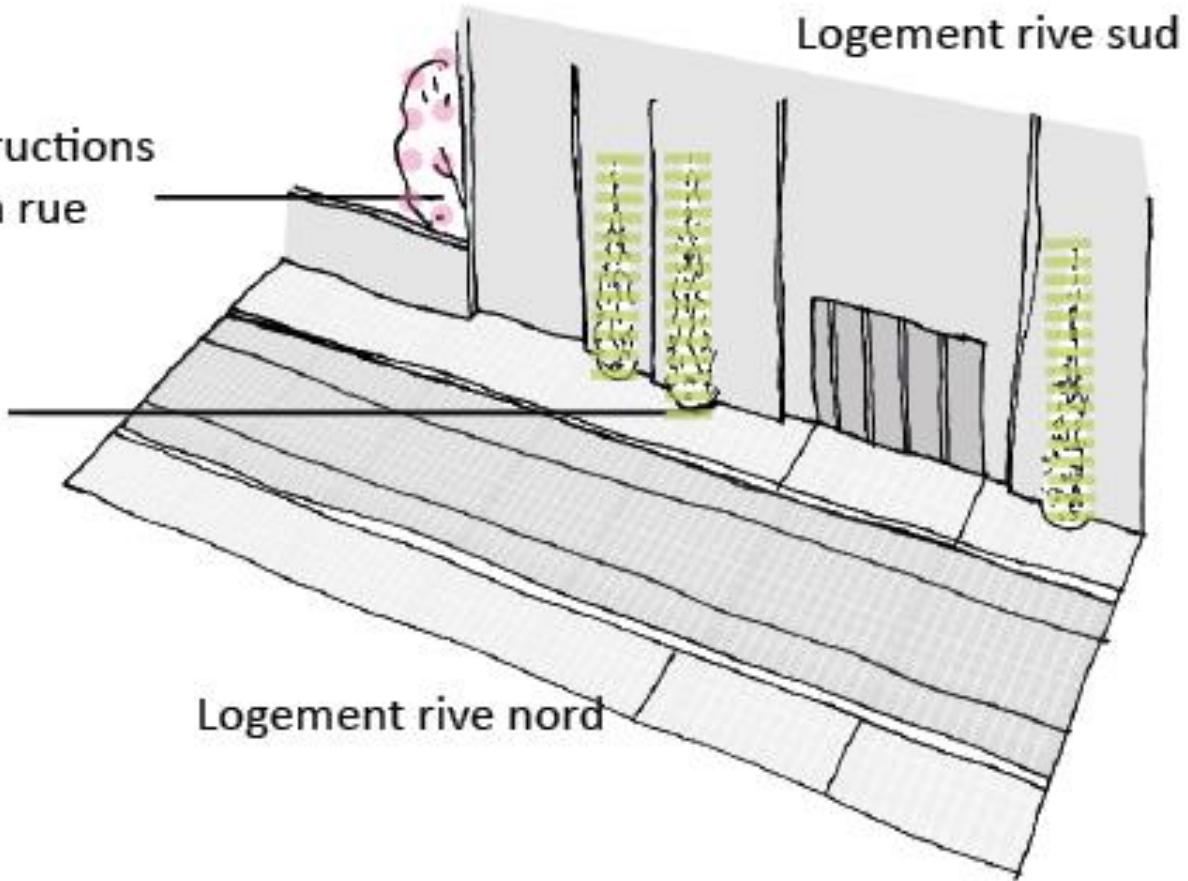
1-Coupe sur Zola Ouest

Proposition 1 : Créer des plantations basses sur les trottoirs le long des façades

Profiter des nouvelles constructions pour planter les abords de la rue

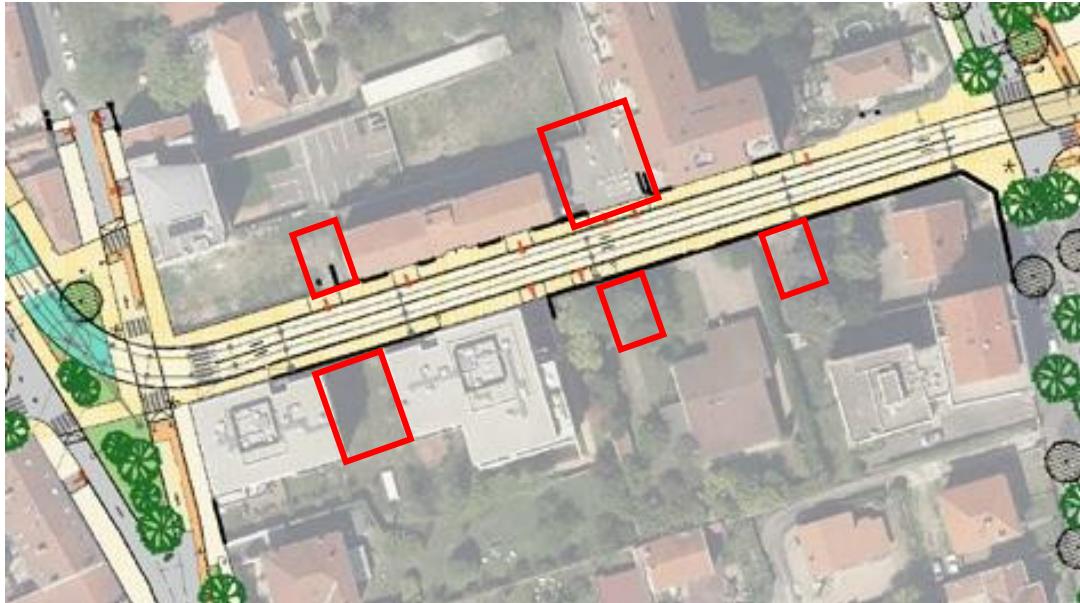
En lien avec les habitants: végétaliser les pieds des façades

A vous la parole !



Profiter des opportunités pour végétaliser la portion très étroite de Zola Ouest

Proposition 2 : Travailler avec les copropriétés pour végétaliser les cœurs d'îlots



Photos de la rue existante



Exemple de plantation sur les parcelles privées qui permette d'augmenter la présence du végétal

A vous la parole !



Proposition 3 : Végétaliser le carrefour Rue Emile Zola / avenue Jean Jaurès



Avez-vous d'autres propositions pour le secteur Zola?



Secteur 2. Marronniers - square Gérin

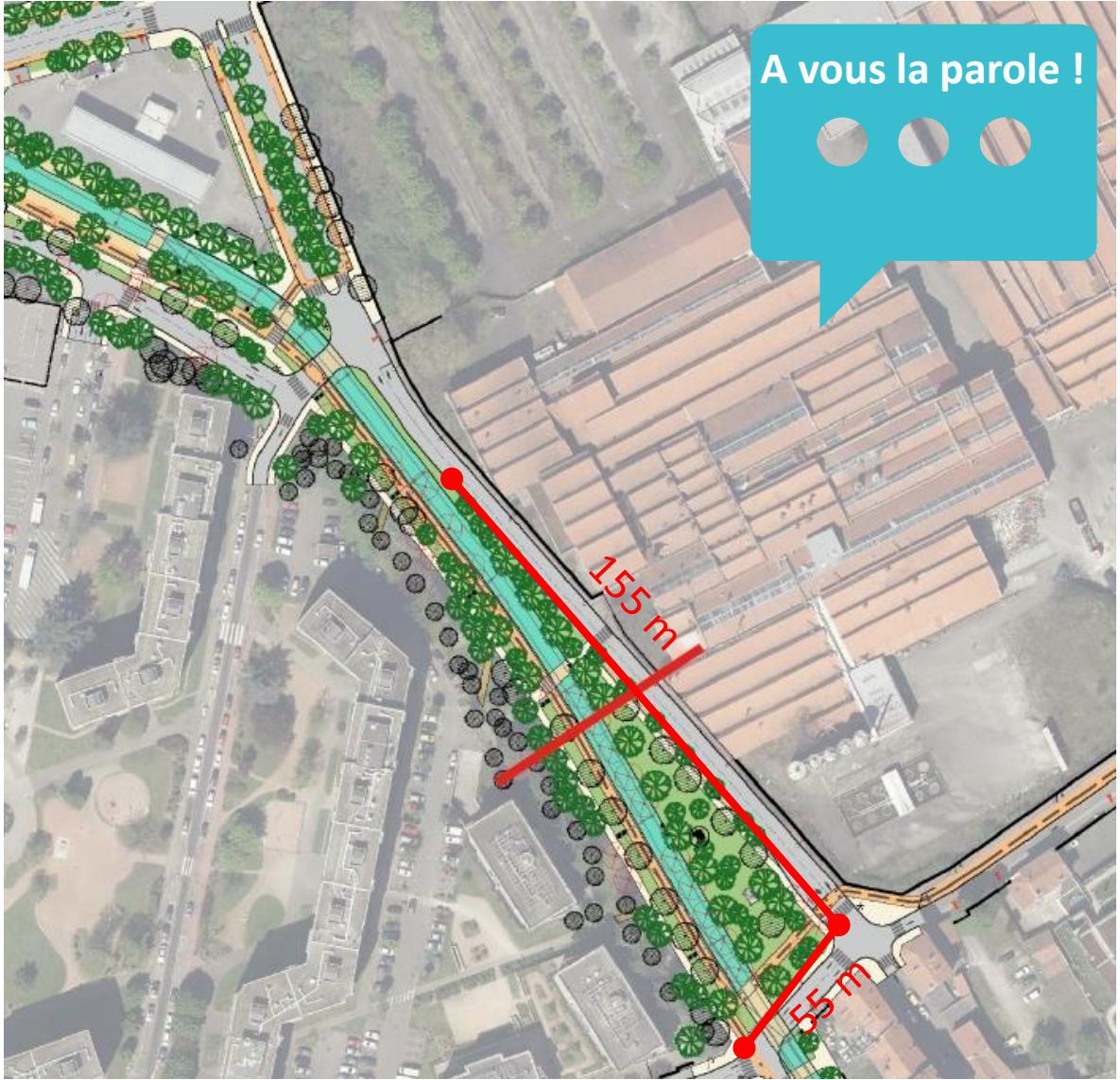


Place Léon Sublet

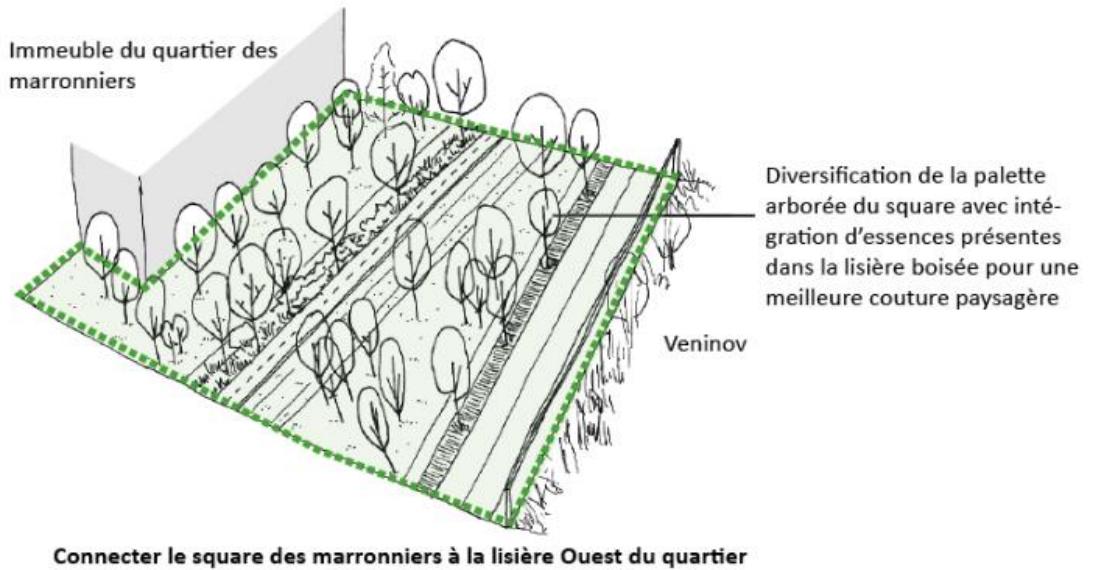


Coupe sur le square de l'avenue Jean Jaurès

Quels usages existants, quels nouveaux usages ?



Images de référence pour le réaménagement du square



Quels usages existants, quels nouveaux usages ?



A vous la parole !



Quelles ambiances paysagères ?

EXEMPLE DE PALETTE VÉGÉTALE POUR LA STRATE BASSE, DÉPLOYÉE SUR L'AVENUE TONY GARNIER

Elles complètent la strate haute par la plantation d'arbustes, de vivaces et de couvres-sol. Tous ces nouveaux espaces verts seront composés d'espèces tapissantes et bulbes pour simplifier la gestion. Quelques arbustes peu envahissants seront mis en place pour diversifier les espaces. L'enjeu principal du choix des essences est de créer des îlots de fraîcheur, d'offrir une diversité au fil des saisons pour les usagers et être très peu contraignants pour les futurs gestionnaires.



Luzule des bois
Luzula sylvatica



Achillea filipendulina
'Parker's variety'



Géranium herbe à Robert

Geranium robertianum



Chamaemelum nobile
'Treneague'



Vinca minor
'Argenteovariegata'



Pachysandre du Japon

Pachysandra terminalis



Sedum spurium 'Album Superbum'



Dianthus deltoides
'Artic Fire'



Sureau noir
Sambucus nigra



Arabette 'Neuschnee'



Lierre
Hedera helix



Hellebore
Helleborus foetidus



Fougère
Dryopteris affinis



Lamier
Lamium orvala



Liriope Monroe White
Muscari 'Monroe'



Fleur des elfes
Epimedium pubigerum



Jacinthe des bois
Hacinthoides



Tulbaghia violacea



Narcissus
'Poeticus Recurvus'



Ail d'ornement cristophii
Allium cristophii



Narcissus Gpe
Jonquille
'Pipit'



Osmanthe hétérophyle



Perce-neige
Galanthus nivalis



Lunaire perenne
Lunaria rediviva



Colchique blanche
Colchicum autumnalis

A vous la parole !



Avez-vous d'autres suggestions pour le square Gerin?

